LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 7 Saint-Boniface, du 23 mai au 29 mai 1986

Réservez le 3 juin pour la photo de famille

Tous les cinq ans, Statistique Canada doit prendre une photo du pays. Cette fois, la photo de groupe est prévue pour le mardi 3 juin. Pensez-y: 26 millions de Canadien(ne)s remplissant le formulaire du recensement en même temps. Avec le sourire.

Voilà des mois que la machine du recensement s'est mise en route. Avec un objectif précis: faire remplir à tous les habitants un questionnaire. Toute une armée a été mobilisée pour la manoeuvre: pas moins de 44 000 recenseurs seront en action le jour J.

Déjà les recenseurs sont au travail pour que tout le monde recoive l'un des deux questionnaires entre le lundi 26 et le samedi 31 mai. Une maison sur cinq devra répondre au formulaire 2B (*une trentaine de minutes*), les "chanceux" rempliront le formulaire 2A (*une dizaine de minutes*).



Anne McEachern. La confidentialité avant tout.

Les experts de Statistique Canada n'ont pas ménagé les efforts pour vous simplifier la vie. D'abord le questionnaire est plus court que celui de 81. Et puis pour la première fois, chaque question est accompagnée d'une explication. (*Sans compter que les questions ont été traduites en 30 langues et sont disponibles en braille*).

Tout devrait aller d'autant mieux que "99 pour cent des gens remplissent le questionnaire sans problème", indique Anne McEachern, une des 7 chefs de zone au Manitoba.

Pour tout dire, le taux de réponse du recensement de 1981 figurait parmi les plus élevés de l'histoire de tous les pays. 132 Canadiens avaient refusé d'y répondre; 29 cas traînent devant les tribunaux.

Devant un tel esprit civique, c'est à peine s'il est nécessaire de souligner l'extrême importance de participer au recensement du 3 juin.

"Il y a une obligation légale, mais surtout morale et financière de répondre au questionnaire. C'est la responsabilité des Canadiens de donner les informations pour que le gouvernement fédéral puisse décider où les fonds seront déployés. Chaque personne qui refuse de répondre enlève en moyenne 600$ par an à sa province", explique Anne McEachern.

Les agriculteurs devraient cette année être particulièrement motivés pour fournir tous les détails demandés dans le questionnaire spécial sur l'agriculture. "C'est plus que jamais important, vue la situation économique des fermiers, que l'on ait une idée aussi précise que possible de l'état de l'agriculture."

Anne McEachern demande aussi aux gens de résister à la tentation de remplir le questionnaire avant le 3 juin. Car évidemment, d'un point de vue statistique, si une partie de la population répond au questionnaire avant ou après, la photo de famille des 26 millions de Canadiens sera un peu floue.

Les citadins devront poster leur questionnaire; les personnes en campagne n'auront qu'à attendre que le recenseur vienne récupérer le formulaire, qui sera vérifié sur place. Ce système a été mis en place pour protéger la confidentialité.

"C'est le mot qu'on répète le plus: confidentialité. On fait tout en notre pouvoir pour l'assurer. Il faut se rappeler que le voisin qui vient chercher le questionnaire est assermenté. Et de toute façon, il ne faut pas donner d'informations si un recenseur ne peut pas montrer son badge d'identification."

Le recensement devient plus économique: 30$ par maison en 1971 et 15$ par maison cette année.

Notons que jamais une accusation n'a été portée contre un employé de Statistique Canada à cet égard.

Maintenant, si en plus d'un solide esprit civique vous avez l'esprit curieux, il faudra prendre votre mal en patience. Parce que les résultats finals ne sont pas attendus avant avril 1988. Pourquoi si longtemps? "Tout simplement parce que 10 millions de formulaires, ça prend du temps à dépouiller", précise Anne McEachern.

Mais si la photo du 3 juin ne sera pas entièrement développée avant 22 mois, certaines données, par ordre d'importance, seront fournies avant. Ainsi, le montant exact de la population sera connu en avril 87; l'état de l'agriculture en juin 87.

Bernard BOCQUEL

La fin d'une époque boulevard Provencher



Voir à la deux

SECTION SPÉCIALE



40 ans au poste

Ce qui est vraiment le fun quand on célèbre un 40e, c'est qu'il se trouve encore un tas de gens qui peuvent dire: Ben oui! Je me souviens très bien des débuts... Ça fait déjà 40 ans, hein?

Pour d'autres, cette initiative de La Liberté permettra de faire plus ample connaissance avec la radio française du Manitoba. Stéphane Jarre a notamment recueilli les réflexions sans détour de la directrice du poste, Marie Benoist-Martin.

La Liberté veut dédier cette section spéciale à toutes les personnes qui, a force de courage et d'obstination, ont donné une voix radiophonique à la francophonie manitobaine.

(La photo représente la couverture que Chante-Clair, la revue de CKSB, a proposé à ses lecteurs en mai 1951, pour marquer le 5e anniversaire du poste.)

VOIR page 7 à 13

Le suicide, ou La conspiration du silence

Voir page 6

DOSSIER

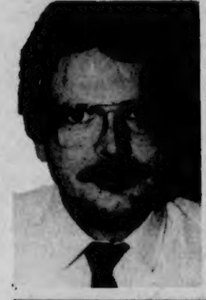
Que décident les finissants?

le dossier en page 20

Cette semaine: la Rouge

Du parking et de la bonne cuisine

Il y a eu les pavés, de nouvelles business, les bannières multicolores, des améliorations de façades. Et maintenant une des plus vieilles institutions du boulevard Provencher, Eagle Lunch, vient de perdre son nom. Mais où s'arrêtera le renouvellement de la Provencher?



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Eagle Lunch a connu des hauts et des bas, au fil de sa longue histoire et des propriétaires qui ont occupé les lieux. Mais une chose n'avait pas changé depuis qu'un monsieur Duguay de Sainte-Anne-des-Chênes avait installé le terminus saint-bonifacien de sa compagnie de bus. Le nom de la buvette: Eagle Lunch.

Un nom qu'il n'a pas eu à chercher bien loin, puisque la compagnie qui assurait le trajet entre Sainte-Anne, Lorette et Saint-Boniface s'appelait Eagle Bus Lines.

Quand Paul et Madeleine Savard, anciennement de La Broquerie, ont acheté Eagle Lunch en juillet 1976, ils ont joué avec l'idée de changer le nom du petit restaurant. "Nos enfants nous ont dit: pourquoi vous changez pas à un nom français? On a pensé à "Café de la Rivière Rouge" une secousse. Mais le nom Eagle Lunch existait depuis si longtemps. C'était connu de même depuis tant d'années. Alors, pourquoi changer?", demande Paul Savard.

Un raisonnement qui a sans doute prévalu auprès des deux propriétaires qui se sont succédé après novembre 81, lorsque les Savard ont vendu. Leurs successeurs n'ont d'ailleurs même pas pris la peine d'enlever de l'enseigne Eagle Lunch l'inscription "Paul et Madeleine".

Mais avec le tout dernier changement de propriétaires, l'argument historique n'a pas fait le poids. Le ravalement de la façade sera accompagné d'un nouveau nom: Cana.

Plus la Provencher change, plus c'est pareil!

Même s'ils trouvent que, pourquoi pas, Cana, c'est un nom qui sonne bien, les derniers propriétaires francophones d'Eagle Lunch cèdent à une petite pointe de nostalgie. "C'est une partie de notre vie qui est partie", note Paul. "Au moins, quand on passait en avant, on disait: c'est un peu une partie de nous autres qui reste là, en l'air" ajoute Madeleine.

Alors il reste les souvenirs. "On manque beaucoup nos clients... On en rencontre encore qui nous disent: c'est plus pareil comme avant... Un coup que t'es avec le public, c'est comme un aimant" confie Madeleine.

"Le restaurant, renchérit Paul, c'était plutôt comme une famille. On se racontait des histoires. On a toujours eu de bons clients, du monde respectable qui nous respectait. On riait, on faisait des farces".

Paul Savard, farceur-né, a toujours aimé développer son sens de l'humour bon enfant. Ainsi, le personnel féminin de la caisse populaire avait droit au surnom de "guichet voisin". En échange, Madeleine, qui cuisinait et tenait la caisse, a été baptisée "Madame Cash", parce que Paul lançait souvent à sa femme: "cash, cash!"

C'est sur le tard que les Savard sont entrés en affaire. Le couple avait déjà bien entamé sa cinquantaine. "Quand on a pris Eagle Lunch, c'était pas mal délaissé. Mais un coup que t'es connu, que tu fais du bon manger, t'as pas de problème," explique Paul. Et Madeleine précise: "C'était comme des repas fait à la maison. Paul venait le dimanche pour préparer les patates... De 5 heures et demi à 10 heures, on n'arrêtait pas. À midi non plus... Les repas préférés? Oh... La soupe au pois, les diners à la dinde et au poulet, les Clubhouse".

Les Savard n'ont qu'un seul regret: "On aurait dû commencer plus jeunes. Tant qu'à s'occuper des commerces des autres, pourquoi pas, au lieu, s'occuper du nôtre? Si des Canadiens français rêvent de se lancer en affaire, ils devraient s'y lancer sans peur et sans regarder en arrière!", commente Paul.

Les anciens propriétaire d'Eagle Lunch auraient-ils encore mieux réussi si les rénovations apportées au boulevard Provencher avaient été démarrées durant les 70? "Dans notre temps, ils parlaient déjà d'arranger la Provencher, lance Madeleine. C'est beau aujourd'hui, ils arrangent ça. Mais ça donne pas de la place pour stationner!"

Un ticket

"C'est vrai, poursuit Paul. La chose la plus dure, c'est le stationnement. C'est ça qui tue tout. Bien souvent des clients ont eu des tickets. C'est pas correct. Des clients disaient: j'aimerais ça venir, mais j'ai toujours un ticket".

À un moment, ils ont songé à agrandir le restaurant. Mais leurs plans d'expansion se sont toujours heurtés à cette barrière incontournable: le manque de stationnement. C'est pourquoi, Paul et Madeleine résument ainsi à l'unisson leurs cinq ans et demi en affaire boulevard Provencher: "La recette pour avoir une bonne clientèle? Du parking et une bonne cuisine".

Une nouvelle façade et un nouveau nom pourront difficilement amener d'autre stationnement. Le renouvellement de la Provencher pourrait bien s'arrêter avec le manque de parking adéquat.



Madeleine et Paul Savard. "Des fois, on l'a regretté. Peut-être qu'on aurait été mieux de rester une couple d'années de plus. Mais c'est dur sur les jambes..."

Lettres à LA LIBERTÉ

Épatant

M. Chaput,

Je tiens à vous féliciter très sincèrement pour la section spéciale du 9 au 15 mai 1986 de La Liberté.

C'était épatant!

Marie Fenez
Winnipeg
le 14 mai 1986

Les meilleures idées

M. Chaput,

La communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie est heureuse de se joindre à moi pour vous remercier.

Votre article dans **La Liberté** rend un hommage spécial aux religieuses qui ont oeuvré à Saint-Pierre-Jolys depuis cent ans. C'est le propre de l'écrivain de disparaître derrière son message. Vous avez laissé parler les faits et les personnes et vous avez su faire ressortir les meilleures idées. En plus, la documentation choisie est fort intéressante.

Je vous félicite pour ce beau travail.

Sincèrement,

Soeur Berthe Valcourt, s.n.j.m.
Supérieure provinciale
Saint-Boniface
le 13 mai 1986

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte au Premier ministre

Monsieur le Premier ministre,

À titre de président de la Fédération des francophones hors Québec, un organisme regroupant les associations de neuf provinces et d'un territoire - soit près d'un million de citoyens francophones - j'aimerais partager avec vous et avec le public canadien quelques réflexions que nous a inspirées le Commissaire aux langues officielles à l'occasion du dépôt de son rapport annuel.

L'étude de ce rapport et les nombreux commentaires de presse qu'il a suscités nous permettent de dégager, clairement, trois conclusions.

La première conclusion est que cette réforme linguistique au pays doit, plus que jamais, être vigoureusement poursuivie et renforcée. Il serait en effet navrant qu'il y ait maintenant un ralentissement de l'ardeur à promouvoir dans les faits l'égalité des langues officielles, au moment même où la majorité prend intérêt au bilinguisme. De l'hostilité des années 60-70 à ce projet de langues officielles - perçu à ce moment-là comme étant un mal nécessaire - la société canadienne semble vouloir passer, en partie du moins, à une conception du bilinguisme comme source d'enrichissement.

Le Commissaire aux langues officielles insiste dans son rapport sur le fait que non seulement la nouvelle génération de jeunes Canadiens anglophones accepte le principe de l'égalité linguistique, mais que ces jeunes s'y engagent personnellement. Certains diront que ce phénomène n'est que l'émergence d'un ilôt à marée basse, nous croyons plutôt qu'il s'agit là d'une nouvelle attitude de la majorité à l'égard des langues officielles.

La deuxième conclusion découle de la première et s'applique au rôle de l'État central dans le **maintien** et le **développement** des francophones hors Québec. Nous accueillons évidemment avec plaisir cette dynamique sociale manifestée par le Canada anglophone. Toutefois, il faut bien comprendre que ce processus de "bilinguisation" de la majorité a, actuellement, bien peu de prise sur l'ensemble des circonstances dans lesquelles les francophones hors Québec se trouvent.

La réalité socio-linguistique du pays est beaucoup trop complexe pour faire l'objet d'une telle simplification. En somme, comme n'importe quel autre groupe, les francophones hors Québec ont à établir des relations vivantes avec un milieu dont ils partagent les aspirations et les objectifs. Par ailleurs, notre parcours historique étant fondamentalement différent, nous devons affronter des problèmes qui nous sont propres.

Depuis la fin des années soixante, Ottawa a tenu compte de cette réalité en apportant une attention particulière et soutenue aux communautés francophones hors Québec, par l'intermédiaire de leurs associations respectives qui voient au développement des communautés francophones et à l'accroissement des services en français. Votre gouvernement s'est engagé dans le même sens et, à cet égard, nous ne pourrions excuser aucun recul dans vos engagements formels, notamment à la faveur des questions soulevées par l'équilibre des finances publiques.

> *"Ces problèmes sont des problèmes de fond qui pèsent lourd sur nos épaules et cette situation nous énerve royalement"*

La troisième et dernière conclusion concerne la volonté nationale déclarée et son manque de correspondance à la réalité. Il est tout de même frappant de constater la permanence de certains problèmes: sous-représentation des francophones chez les cadres supérieurs de la Fonction publique, services en français limités au Manitoba et très inégaux en Ontario, fonctionnaires francophones de la Capitale nationale utilisant l'anglais au travail plus de 60% du temps, etc.

Aussi nous éprouvons beaucoup de mécontentement, notamment sur les aspects suivants: alors que votre gouvernement fait valoir la nécessité de dégraisser les budgets de la Fonction publique, comment expliquer que les dépenses de fonctionnement du Secrétariat d'État aient connu une augmentation d'un peu plus de 20% par rapport à l'an dernier, alors que les subventions aux groupes minoritaires de langue officielle ont diminué d'un peu plus de 6% au cours de la même période?

Une autre question à régler porte sur l'équité des budgets fédéraux consacrés à l'enseignement. Deux tiers du budget total de l'enseignement est affecté à l'enseignement dans la langue de la minorité. Toutefois, plus de 50% de ce budget (65 millions $) est versé aux anglophones du Québec pour le **maintien** de leurs établissements scolaires, alors que les francophones hors Québec (neuf provinces et un territoire) doivent intenter des poursuites judiciaires pour obtenir le **minimum**, des écoles de langue française, et se voient contraints à se partager entre eux les quelques cinquante-six millions de dollars qui restent! Ces problèmes sont des problèmes de fond qui pèsent lourd sur nos épaules et cette situation nous énerve royalement.

N'allez pas croire, M. le Premier ministre, que nous ne reconnaissons pas que **personnellement** vous vous êtes résolument engagé à poursuivre la réalisation de l'égalité des langues officielles au Canada; à cet égard, vous avez posé des gestes importants, spécialement dans le cas de la question linguistique au Manitoba. N'empêche qu'une hirondelle ne fait pas le printemps! Les tendances générales observées par le Commissaire aux langues officielles indiquent qu'il y a peu de progrès dans encore plusieurs domaines.

Sous ce rapport, nous avons déposé en mars dernier une série de propositions à l'honorable Benoit Bouchard, Secrétaire d'État, dans le but précis de réactiver la réforme des langues officielles, processus que votre gouvernement a entrepris l'automne dernier. Encore là, nous devons dire que nous regrettons la consultation à la sauvette effectuée par le Secrétariat d'État et encore plus l'absence totale de consultation de la part du Conseil du Trésor et du ministère de la Justice.

Comme je le soutenais au colloque du Commissaire aux langues officielles, il est clair que les défis sont en effet considérables et qu'il faut agir sans délais. Nous sommes impatients de prendre connaissance des décisions de votre gouvernement suite aux recommandations du comité tripartite - Secrétariat d'État, Conseil du Trésor, ministère de la Justice - que vous avez chargé de voir à la réforme de la Loi sur les langues officielles. Il semble que cette affaire ne devrait pas tarder.

C'est à ce moment-là que les francophones hors Québec sauront ce que votre gouvernement veut et ce qu'il est prêt à défendre en matière de langues officielles.

Nous nous attendons donc à deux choses: premièrement, des modifications en profondeur au régime linguistique, pour fournir à la réforme les fondements dont elle a besoin pour assurer à nos communautés un avenir prometteur et à notre pays, une cohésion nationale; deuxièmement, nous nous attendons à des décisions de votre gouvernement et ce, dans les plus brefs délais, décisions qui sauront être à la hauteur de vos engagements en ce qui concerne les langues officielles.

Gilles Le Blanc
Président de la Fédération
des Francophones hors Québec
Ottawa
le 6 mai 1986

CAYOUCHE

APRÈS UNE AFFREUSEMENT LONGUE GESTATION, LE BOEUF DE TROY A FINALEMENT VÊLÉ !!

BOUM

L'BUDGET 1986-87

PAF

BEUUH!

Cayouche La Liberté



Apprenez à bien gérer votre budget.

Arthur CHAPUT

FINANCES

La semaine prochaine
Le budget provincial



Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Une autre optique sur le bilinguisme canadien

M. le rédacteur,

Nos Pères de la Confédération, choisis des colonies britanniques d'Amérique du Nord, se sont réunis pour arriver à une union de ces colonies afin de parer à la possibilité bien réelle d'une annexion à leurs voisins anti-britanniques, les Américains.

Chacun parla au nom de son parti politique, de ses commettants, et de la colonie britannique qu'il représentait, se réclamant fièrement de son allégeance à la Couronne et à l'Empire britanniques, et s'il fut question de langue, c'était en manière de réconciliation, par voie d'accommodement, à l'endroit de la population de la future province de Québec.

Ainsi, une clause fut adoptée pour permettre aux francophones élus au Parlement d'utiliser leur propre langue dans les débats de la Chambre. Il fut stipulé aussi que leurs propos seraient consignés en français, et publiés en français dans le Journal de la Chambre.

Ces dispositions raisonnables furent convenues parce que, comme plusieurs historiens de l'époque et d'après l'on dit, les Pères de la Confédération désiraient encourager l'utilisation de la langue anglaise chez les francophones du Canada, selon les souhaits et les attentes des autorités londoniennes, ce qui est illustré ainsi: un député qui choisit de s'exprimer en français voit ses propos consignés et publiés en français, donc à la portée de tous dans le Dominion. La majorité des Canadiens hors Québec, étant de langue anglaise, n'en prend sans doute pas connaissance. Il est peu probable qu'un journal régional hors Québec puisse ou veuille les publier. Sa voix, alors, n'est entendue qu'au Québec.

En même temps, un représentant élu qui choisit d'intervenir en anglais voit naturellement ses propos consignés dans la même langue. Une fois publié et mis en circulation, il est lu largement dans les provinces anglaises du nouveau Dominion et au Québec, donnant une nouvelle incitation, pour les députés francophones de la Chambre et les résidents francophones du Québec, à pratiquer l'usage de l'anglais, de façon à savoir aussi ce qui a été dit par la majorité des représentants.

L'utilisation de l'une ou l'autre langue serait permise dans les débats des Chambres, de sorte que chaque représentant pût s'exprimer au meilleur de sa capacité dans la langue de son choix. Toute intervention serait consignée dans la langue choisie. Nulle part dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, rédigé par les Pères de la Confédération pour unir les colonies britanniques, n'est-il question de traduction des débats d'une langue à l'autre, français-anglais ou anglais-français. De plus, il n'est pas question de tenir deux séries de registres ou Journaux, pas du tout.

La vérité sur l'identité linguistique du Canada réside dans l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique:

L'usage de la langue anglaise ou de la langue française sera facultatif pour toute personne dans les débats des Chambres du Parlement du Canada et des Chambres de la Législature du Québec; *et l'usage de ces deux langues sera obligatoire dans les procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres;* et il pourra être fait usage de l'une ou l'autre de ces langues par toute personne dans toute plaidoirie ou procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada établis sous l'autorité de cet Acte, et par-devant tout tribunal ou émanant de tout tribunal du Québec. (L'italique est de moi.)

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été rédigé en anglais seulement, et adopté en loi à Londres, en anglais seulement, et en termes très précis. Le libellé ne se prête pas à l'interprétation. L'article touchant l'usage du français, soit l'article 133 précité, ne peut vouloir dire autre chose que ce qu'il dit expressément. Par conséquent, la loi de 1970 sur les langues officielles du Canada se trouvait à violer l'AANB, et était, et demeure, dans l'illégalité.

En outre, l'article 23 de l'Acte du Manitoba adopté par le Parlement du Canada stipulait les mêmes droits, pour les Manitobains anglophones et francophones, que ceux que stipulaient au fédéral l'AANB, et pour les mêmes raisons, et le fait a été bien consigné. La loi manitobaine de 1890 sur la Langue officielle donnait au Manitoba une langue officielle, l'anglais, et ne faisait en cela que statuer sur une situation unilingue anglaise déjà existante. Cette mesure a été votée en conformité avec l'AANB, et après consultaiton, Ottawa a convenu que cette loi, qui en fait apportait un amendement à l'Acte du Manitoba de 1870, était entièrement du ressort du gouvernement manitobain et ne requérait pas de sanction parlementaire. Ainsi donc, lorsqu'elle fut soumise à Londres, la loi de 1890 fut considérée légitime, car Londres convenait aussi que l'AANB donnait au Manitoba le pouvoir absolu d'amender sa propre constitution, comme il est si clairement établi dans son article 92:

> Dans chaque Province la Législature pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés, savoir:
>
> 1. L'amendement de temps à autre, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent Acte, de la constitution de la Province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur.

Manifestement, donc, la Cour Suprême du Canada a fait erreur dans son jugement contre la province du Manitoba touchant sa loi sur la Langue officielle, de 1890, et plus récemment dans son jugement contre les statuts du Manitoba, en les déclarant invalides parce que non adoptés dans les deux langues, et ceci, avec les plus graves conséquences.

La langue anglaise, telle qu'utilisée et seule utilisée dans l'AANB et l'Acte du Manitoba, est d'une précision irréprochable, et quelle que soit l'injustice faite à la population de ce pays par ceux qui aimeraient nous prêcher autrement, et quelle que soit la mesure dans laquelle l'histoire canadienne a été subtilement révisée, personne ne peut changer la vérité, voulant que le Canada a été conçu comme pays unilingue, avec des dispositions très restreintes et très restrictives pour l'usage officiel de la langue française. Même obscurcie, la Vérité demeure inaltérable.

Et de plus, les présumées constitution et Charte des Droits en 1982 n'ont pas été ratifiées par la population canadienne, et donc, ne sont pas légales et ne peuvent être légalement alléguées devant les tribunaux ou par eux. Et à part ce précédent, le même document illégal qui implique la constitution d'une nation de dix provinces n'inclut pas, en fait, le Québec, étant donné que le Québec n'a pas été signataire; ainsi donc, ceux qui siègent aux Communes et au Sénat comme représentants du Québec le font non seulement dans l'illégalité, mais en étrangers!

De telles aberrations, et bien d'autres qui surviennent même aujourd'hui à travers ce vaste pays, ont créé un malaise national d'une intensité telle qu'il peut devenir absolument et inévitablement intenable, et ceux qui ont conspiré pour mener cette nation à un tel abaissement sont des traîtres de la pire espèce.

Canadiens, debout! Et en garde!

Fred P. Debrecen
Winnipeg
mai 1986

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Livre premier

Août 1985. *Léonie Lambert et sa petite dernière, Marguerite, se retrouvent seules dans la cuisine. Mère et fille ont commencé les démarches pour retrouver Gabriel, le plus vieux des garçons, qui a quitté le foyer il y a quinze ans, pour lui faire part de la mort accidentelle de son père, Louis Lambert, le jour précédent.*

Il n'était plus question de rebrousser chemin maintenant. Le temps pressait. Impossible de remettre à plus tard l'appel fatidique. Impossible de prendre le temps de s'asseoir et de formuler le prétexte qui cacherait le but ultime de la conversation qui aurait lieu une fois le numéro composé.

Voyons, murmura Marguerite. Du calme, Du calme. Je trouverai bien les mots qu'il me faut. Une chose à la fois. Trouve le numéro premièrement. Ensuite tout s'enchaînera.

Marguerite se mit à fueilleter à tout hâte l'annuaire en cherchant le numéro de téléphone d'un certain Jacques Rouillard, qui mènerait mère et fille à fils et frère.

Concentre Maggie, se dit-elle pour nulle autre raison que de s'assurer qu'elle était sur la bonne voie. R, c'est avant S, mais après Q. Ses doigts filaient d'une page à l'autre, - Ross, Rossmere, Rossmere, Row-, d'une colonne à l'autre, - Rother, Rougeau, Rouillard.

Voilà, Rouillard. Rouillard, A., Rouillard, J., Rouillard, J., rue Giroux, 233-...

Sitôt le numéro repéré, Marguerite s'était mis à le composer. Le processus lui semblait trop lent. Si seulement c'était un téléphone moderne, remarqua-t-elle, j'aurais déjà pitonné le numéro. Mais non, avec ce cadran mécanique, ça prenait une éternité.

Ses parents ne s'étaient même pas payé le luxe d'un téléphone de couleur, encore moins un téléphone à pousse-pitons.

Marguerite entendit un grelottement à l'autre bout du fil. Et puis un autre. Pourvu qu'il soit encore là, pourvue que quelqu'un réponde, pensa Marguerite, qui pouvait difficilement maîtriser son impatience, voulant mettre fin une fois pour tout à ce sentiment d'impuissance qui la menaçait de tout bord.

Un clic sec la ramena à terre. Quelqu'un avait levé le combiné du téléphone à l'autre bout de la rue Giroux. Une voix de femme annonça d'un allô sans façon qu'il y avait quelqu'un à la maison.

- Oui allô... possible, est-ce qu'il serait possible de parler à Jacques, à Jacques Rouillard, demanda Marguerite d'une voix nerveuse, d'une voix de petite fille.

Un silence intervint. Marguerite entendit la fille appeler le nom de Jacques. Ce n'était qu'une question de secondes maintenant. Pourvu que je trouve les mots qu'il me faut, supplia en silence la petite dernière de Léonie Lambert.

- Jacques? C'est Marguerite, Marguerite Lambert... la soeur de Gabriel... J'essaye de retrouver un des amis à Gabi, celui qui était à Edmonton l'an dernier...

- Roger Clément, oui c'est ça, Roger Clément. Je n'arrive pas à trouver son numéro de téléphone... Tu l'as?

Le nom mystérieux avait été retrouvé. C'était de ça qu'elle aurait dû se souvenir. Un garçon à deux prénoms! Marguerite griffonna le numéro de téléphone sur la page de l'annuaire. Pas que ce soit nécessaire. Déjà son index faisait tourner le cadran du téléphone. Sept fois la roue roula son lent parcours. Sept fois Marguerite murmura une petite invocation qu'elle avait cru avoir oublié il y a longtemps.

- Yes, répondit la voix au bout du fil.

- Gabie?!, laissa échapper Marguerite, sans trop savoir pourquoi elle avait prononcé le nom de son frère.

(À suivre...)

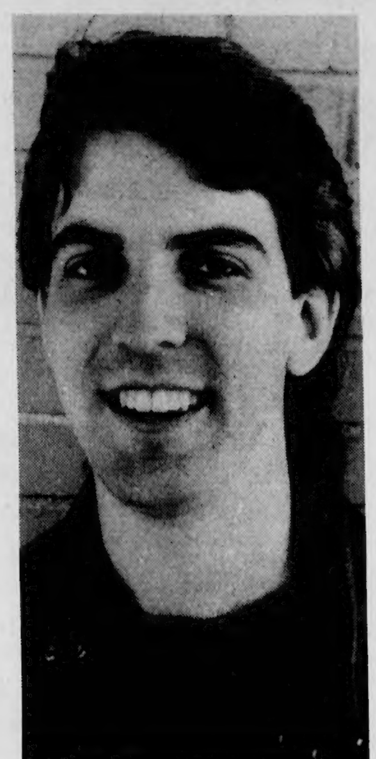
41 42

La vie sociale *est une rubrique mise GRATUITEMENT à la disposition des abonné(e)s de la Liberté*

L'horaire *n'est pas disponible*



La Liberté *annonce*



Déjà un brin connu

Il a 21 ans, vient de terminer son Baccalauréat général et compte travailler l'année prochaine. Histoire de décider entre des études en droit, en journalisme ou en communication.

André Brin est déjà bien connu des amateurs de hockey, puisqu'il a assuré la couverture de la dernière saison des Jets en pilotant le VOL 85-86.

Grâce à l'aide que le gouvernement fédéral offre aux entreprises pour embaucher des étudiants et une subvention de Francofonds, André Brin intègre l'équipe du journal jusqu'à la fin août.

À Winnipeg et dans le rural

Les différentes façons de régler les problèmes des chiens égarés

Les chiens égarés ou abandonnés mettent plusieurs municipalités dans des situations difficiles. Mais un contrôle se fait. Via des chasseurs de chiens, des employés de la municipalité ou des gens qui prennent les choses en main "à la Rambo".

La plupart des municipalités francophones préfèrent laisser la responsabilité tomber entre les mains de leurs employés. Les municipalités de Cartier, De Salaberry, Lorne, Saint-François-Xavier et Somerset utilisent des avertissements.

Si l'avertissement n'est pas pris au sérieux par le propriétaire , les autorités ont les moyens d'enfermer le chien pendant quelques jours. Ensuite, elles endormiront l'animal ou bien le passeront à la Société protectrice des animaux à Winnipeg.

Le poste chasseur de chien n'est pas le plus populaire des emplois. Dans plusieurs villages, le besoin est là, mais personne ne veut combler le poste. Les villages de Sainte-Anne et de Saint-Lazare cherchent un individu. Cependant, comme tout le monde se connaît, ça devient difficile d'établir de l'ordre sans se faire des ennemis.

C'est pourquoi plusieurs villages ou municipalités préfèrent aller chercher ailleurs. C'est de cette façon que George Goertsen, de Steinbach, avec son Municipal Dog and Pet Control, s'est retrouvé employé par plusieurs régions.

Pas de lois

Ainsi le village de Saint-Pierre-Jolys le met à l'essai pour trois mois et le village de Somerset songe à l'engager. Déjà, il travaille pour la municipalité de Montcalm et le village de Powerview. Toutefois, certaines de ses prises et sa façon de disposer des chiens en les revendant sont questionnées par au moins un officier municipal à Somerset, qui ajoute néanmoins que Goertsen est efficace.

Plusieurs régions (*Notre-Dame-de-Lourdes, Reynolds, Saint-Laurent*) doivent vivre avec les chiens abandonnés car elles n'ont pas de lois à cet égard. Le plus qui arrive, c'est un avertissement par un conseiller lorsqu'il y a une plainte. Mais rien n'est en place pour les chiens abandonnés.

Alors, qu'arrive-t-il aux chiens? À La Broquerie, "ils disparaissent", comme l'a noté un employé municipal. Les citoyens ont pris en main le problème.

D'autres régions, dont Saint-Claude, n'ont pas un problème important. Donc le contrôle des chiens égarés n'est pas une question sérieuse. Avec beaucoup d'espace libre, il est difficile de demander aux propriétaires de garder leur chien en laisse toute la journée.

En ville, les chiens abandonnés ou égarés sont ramassés de deux manières. La fourrière municipale récupère au-dessus de 2000 chiens par année. Des citoyens amènent environ 2000 autres chiens à la Société protectrice des animaux.

13 vendus

À Winnipeg, un chien doit toujours porter une laisse, d'après la loi. Un agent de la fourrière municipale suivra un chien pour vérifier si l'animal retourne chez lui. Si le propriétaire n'est pas trouvé pour qu'on l'avertisse, le chien est saisi. On l'enfermera pendans six jours ouvrables. Ensuite, la fourrière envoie ses chiens à l'Université du Manitoba, qui en dispose à son gré.

L'année passée, la fourrière a ramassé 2501 chiens, dont 1111 ont été réclamés par leurs propriétaires. 13 ont été vendus, tandis que la plupart des autres se sont retrouvés à l'Université.

La Société protectrice des animaux ne fait que recevoir des chiens. Pendant 7 jours, la Société garde le chien. Si personne ne le réclame, il est ou adopté ou endormi. Plusieurs individus laissent leur chien là pour s'en débarrasser. Après 24 heures, la Société protectrice des animaux peut adopter le chien. Le financement de l'organisation est assuré par des dons privés et les ventes de chiens.

André BRIN

Des choix à faire?

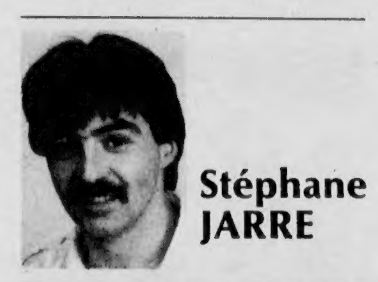
LE CALENDRIER PROVINCIAL

Cette semaine en p 18

Comment surmonter la "conspiration du silence"

"S'ils pensaient à toute la peine, à l'immense douleur qu'ils laissent derrière eux, ils changeraient d'avis", affirme Rose.


Peur de perdre la tête


Stéphane JARRE

SANTÉ

Rose - un nom d'emprunt - a perdu son mari à la fin des années 70. "En rentrant du travail, je l'ai trouvé à terre: il s'était suicidé". Le regard pâle, presque délavé de Rose en dit long sur sa souffrance. Autant que l'acte lui-même, les années qui ont suivi ont été pénibles.

"Je me suis sentie très seule, je n'avais personne à qui parler. Pour la plupart des gens que j'avais l'habitude de côtoyer, je n'existais plus. Même quand c'était moi qui lançais le sujet, les gens se détournaient. Ils se comportaient comme s'ils n'avaient rien à voir avec moi."

Cette défiance de la part de son entourage isolait Rose et l'enfonçait davantage dans son drame.

"Je pensais que j'allais devenir folle, j'avais peur de perdre la tête ou de devenir alcoolique. En trois jours, j'ai perdu 10 livres..."

Pour ceux qui restent, le sentiment de culpabilité est immense. Et la situation empire s'ils sont fuis comme des pestiférés. "Je me disais aussi: c'est de ta faute, tu n'aurais pas dû faire ceci ou cela. Peut-être aurais-je dû rester à la maison et ce ne serait pas arrivé. Après coup, pourtant, je me suis rendu compte que tout avait été prémédité de sa part depuis une bonne semaine. Si j'avais été à la maison ce jour-là, peut-être qu'il m'aurait tuée aussi..."

J'étais en colère

Au fur et à mesure que les questions et les doutes se multipliaient, Rose ressentit de la colère: "J'étais en colère contre tout le monde, lui, Dieu; je ne voulais plus aller à l'église, la colère est si grande qu'il faut bien du temps avant de s'en sortir".

Prisonnière de ses souvenirs, isolée du monde par tous ceux qui se détournaient d'elle, Rose a muré ses plaies. Elle a pris des cours du soir, des cours de communication pour ne plus bégayer, fait des exercices physiques. "Je ne voulais pas rester seule chez moi, la tête entre les mains. J'ai déménagé en appartement pour cette raison aussi. Je n'ai pas gardé toutes les photos non plus. Je ne pouvais même pas voir ses vêtements."

Nombre de suicides déclarés au Canada et au Manitoba

Années	Sexe	Canada	Manitoba
1984	Hommes	2 661	106
	Femmes	779	28
	Total	3 440	134
1983	Hommes	2 885	135
	Femmes	870	30
	Total	3 755	165
1982	Hommes	2 726	109
	Femmes	797	30
	Total	3 523	139

Source: Statistique Canada

Petit à petit, Rose a appris à vivre, non plus contre, mais avec le suicide de son mari. "Il m'a fallu reconstruire ma propre estime, retrouver confiance en moi. Seule, sans personne à qui parler, c'est très difficile. Plus les gens attendent avant de se confier, moins ça peut aller, ils restent toujours sous le choc. Moi aussi, j'aurais aimé que quelqu'un me comprenne et me propose d'aller prendre un café. J'avais besoin de compagnie."

Finalement, plusieurs années après la disparition de son mari, Rose apprend par la télévision la création du "Suicide Bereaved Self Help Group*", qui apporte son soutien à toutes les personnes touchées par le suicide d'un proche et où chacun peut en parler à coeur ouvert en sachant qu'il y est écouté et compris.

"C'est le seul moyen de surmonter sa douleur, affirme Rose, le seul endroit où les gens savent. Par expérience."

** Téléphone: 943-0381; poste 57: Janet ou Rudy.*

Le groupe organise des rencontres-discussions de soutien tous les 2e et 4e lundis du mois à 19h au YWCA, 447, place Webb à Winnipeg.

Santé en bref

L'Association pulmonaire manitobaine (*) lance une campagne sur le thème "Des poumons pour la vie" à partir du 25 mai.

Elle distribuera à cette occasion une brochure gratuite sur la pollution à l'intérieur des maisons qui doit intéresser tant les industries du bâtiment que les consommateurs.

(*) Manitoba Lung Association: 774-5501

Reins - La section manitobaine de la Fondation canadienne du rein annonce que les 3000 personnes chargées de collecter des fonds pendant la campagne du mois de mars ont permis d'atteindre 98,5 pour cent de l'objectif fixé, soit près de 271 000$.

Semaine sportive - Plusieurs manifestations sportives sont prévues du 23 mai au 1er juin, pendant la semaine d'activité physique.

Les cérémonies d'ouverture auront lieu le 23 mai, devant le parlement, rue Osborne. Le 23 est déclaré "**journée en espadrilles**".

Mardi 27 mai, le World Gym and Family Fitness Centre, situé au 413 de l'avenue McPhillips, permettra à chaque personne intéressée de faire quelques exercices pendant une quinzaine de minutes, à partir de 19h30."

Mercredi 28 mai, à 13h30, le Lions Place et la Manitoba Society for Seniors organisent une marche aller et retour sur l'avenue Portage, entre le Field house de l'Université de Winnipeg et le Parc d'Air Canada (*inscriptions avant le 26 mai au 942-3147*). Par mauvais temps, la marche aura lieu dans l'enceinte de l'Université de Winnipeg.

Vendredi 30 mai, les jeunes donneront libre cours à leur imagination pour organiser des activités physiques d'une durée minimale de 10 minutes. Tout est permis (*dans le respect des lois du pays!*).

Samedi 31 mai, une "course aux flambeaux" est organisée à 22h dans les anciens jardins du Parc Assiniboine où sont fixés le départ et l'arrivée. Chaque coureur sera muni d'une lampe. (*Pour de plus amples informations: 945-4404; 475-2080*).

LA LIBERTÉ *s'explique*

Depuis janvier, dans le but de mieux servir ses abonné(e)s, La Liberté a modifié son approche pour couvrir les événements importants qui touchent les centres francophones.

Dorénavant, **la très large majorité des articles sont écrits par un journaliste de l'équipe plutôt que par des correspondant(e)s**. Cela permet de couvrir les événements plus rapidement et plus complètement.

Exemple. Aucun autre journal n'a couvert la restructuration des écoles de la Seine comme La Liberté. Et surtout pas d'une manière aussi complète et rapide.

Exemple. Aucun journal n'a couvert les récents développements concernant le regain de vitalité des résidants du vieux Saint-Boniface. Pour comprendre le développement du quartier, francophones et anglophones doivent lire la chronique municipale de Lucien Chaput. (*Voir à l'avant-dernière*)

Un tel résultat représente souvent des dizaines de coups de téléphone pour traquer l'information. **Pour la simple raison que celles et ceux qui sont à l'origine de nouvelles ne savent pas si l'événement intéresserait assez de lecteurs pour être publié.**

Pourtant, c'est pas compliqué de lever les doutes! Il suffit d'appeler Bernard Bocquel, Lucien Chaput ou Stéphane Jarre au 237-4823 pour en discuter.

Vous savez, les journalistes de La Liberté sont très facile à aborder. C'est comme ça qu'on fait un journal intéressant à lire.



La famille Laramée

5 générations!

arrière-arrière-grand-père
M. Megile Laramée
de St-Eustache

arrière-grand-mère
Mme Anna Morier

grand-mère
Jeanine Carrière

mère
Pamela Laker

et le bébé
Eric Laker



Les caisses populaires du Manitoba

SECTION SPÉCIALE

*C'est pour souligner l'importance de la communication en français au Manitoba, aussi bien écrite que parlée, que **La Liberté** a tenu à produire une section spéciale sur le 40e anniversaire de sa petite soeur des ondes.*

Rappelons que la Soirée gala de CKSB aura lieu le mardi 27 mai à 19h30 au Rendez-Vous, 768, avenue Taché.



Ne manquez pas les passionnants extraits de Chante-Clair, l'ancienne revue de CKSB. Des documents d'époque!



félicite ***CKSB***
*à l'occasion de leur **40e anniversaire***

Le Centre culturel franco-manitobain souhaite un heureux

40e

à la radio française du Manitoba, **CKSB**.





CKSB

a toujours su faire vivre en direct le Festival du Voyageur!
Les responsables de la fête d'hiver ont déjà hâte de collaborer pour 40 autres années de joie de vivre!

Au nom du personnel et du conseil d'administration

Philippe Lavack

Philippe Lavack
Voyageur officiel

Festival du Voyageur

768, avenue Taché, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2C4, Téléphone: 237-7692

CKSB a 40 ans? ....

Si jeune!

BRAVO!!

de la part du Conseil d'administration et du personnel du Conseil jeunesse provincial inc.



383, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Man., R2H 0G9

CKSB va assurer sa place au soleil

Marie Benoist-Martin: pas de bavardages inutiles

"J'ai été élevée avec CKSB. J'avais 6 ans quand le poste a commencé à émettre. Les animateurs de la radio étaient des idoles. Et puis la radio avait encore un côté mystérieux. Des mystères que je voulais percer."

Et depuis 1983, bien assise dans le fauteuil de directrice, c'est elle, Marie Benoist-Martin, qui est derrière tous ces mystères, si mystères il y a. Car elle ne se dérobe devant aucune question.

Trop de bavardage à la radio? "Il y a une consigne chez nous: quand on parle, on ne parle pas pour ne rien dire. Si bavardage veut dire simplement pas ou peu de musique, alors oui, de 17h à 18h, c'est du bavardage, mais il n'est pas inutile."

Déjà, en 1981, Maxime Desaulniers, alors directeur de CKSB, se défendait: "C'est un fait, les émissions du réseau parlent beaucoup, mais les gens ont demandé des émissions de Radio-Canada. Eh bien on en a".

Marie Benoist-Martin rappelle aussi qu'on parle beaucoup moins à la radio maintenant qu'il y a 40 ans: "à cette époque, oui, ça parlait. Henri Bergeron me disait qu'ils n'avaient qu'une vingtaine de disques à la station en ce temps-là... Il y avait aussi beaucoup de radio-romans".

"En 40 ans, on en a fait des transformations, mais on est resté près des gens. Avant, c'était **LEUR** radio, mais on est toujours très proche de la communauté. On les connaît nos auditeurs, on vit au milieu d'eux et on entend leurs commentaires. Les jeunes aussi commencent à nous écouter. Mais ce n'est pas toujours facile d'aller chercher des gens de 7 à 77 ans".



Marie Benoist-Martin: "À ses débuts, la radio était plus guindée, maintenant elle est plus naturelle".

Est-ce que cela veut dire plus de jeux et de cadeaux pour appâter les auditeurs? "Non, nous n'achetons pas nos auditeurs. Nous voulons simplement qu'ils participent. Et puis les concours que nous organisons ne sont pas gratuits, comme ça. Par exemple, avec le concours des gens d'action, nous voulions que les gens honorent ceux qui ont fait quelque chose pour la communauté. Il faut que nos jeux ou concours apportent quelque chose à nos auditeurs".

Marie Benoist-Martin ne pense pas qu'il faille effectuer de grands changements à CKSB aujourd'hui. "Trop de changements nuisent et déroutent. C'est le réseau qui octroie les heures de production. Nous produisons 40 heures d'émissions par semaine et il n'est question ni de les réduire, ni de les augmenter (*nous n'en avons pas les moyens*) et le réseau nous accorde les meilleures tranches. Simplement, nous retravaillons la tranche horaire du samedi matin. Nous allons lui donner un nouveau format."

Le rêve de la directrice de CKSB serait pourtant d'introduire des bulletins d'information le dimanche. "À mon avis, si on peut ajouter quelque chose, c'est la dimanche après-midi, quand les gens reviennent de la plage ou regagnent leur domicile."

Dévoiler

Il y a 5 ans, Maxime Desaulniers estimait que la station devait gagner "le pari de communiquer avec les gens de la campagne". Aujourd'hui, Marie Benoist-Martin pense que c'est chose faite: "Depuis un an et demi, on attache une grande importance à l'information des villages. Notre potentiel d'écoute est d'ailleurs exactement partagé entre la ville et la campagne."

En dévoilant les graphiques multicolores qu'elle a confectionnés elle-même, comparant les indices d'écoute d'une année à l'autre, trimestre par trimestre, la directrice de CKSB estime qu'ils sont très réconfortants. De fait, les pointes se situent pendant les émissions locales.

"Mais on n'attache pas aux sondages une importance démesurée. De plus, on ne peut pas se comparer aux autres postes anglais. Mais quand on reçoit 27 000 lettres, que ce soit par la poste ou qu'on soit venu nous les apporter, lors du concours des gens d'action, cela montre qu'on est encore là quelque part."

Marie Benoist-Martin garde confiance: "les perspectives d'avenir sont bonnes. CKSB ne fermera pas, car le besoin existe".

La directrice de la station de Radio Canada se réjouit par ailleurs de la création d'une radio communautaire: "C'est très bien car on ne peut pas tout faire, on n'a pas les moyens de réaliser 20 sortes d'émissions pour un auditoire aussi varié".

Qui plus est, Marie Benoist-Martin juge l'arrivée d'une petite soeur de CKSB francophone sur la modulation de fréquence "très motivante". "Cela ne veut pas dire qu'on se laisse aller à la facilité maintenant mais ce sera très stimulant".

Est-ce que Radio-Canada va rechercher elle aussi des annonces publicitaires? "C'est à l'étude, mais le potentiel est limité. On a la permission de diffuser des annonces commerciales, car nous n'avons pas de concurrent, mais il n'est pas certain que ce soit rentable. Rien que pour aller à la recherche d'éventuels annonceurs commerciaux et produire des annonces, il faudrait embaucher deux personnes, cela nous coûterait 70 000 dollars par an... Nous ne sommes même pas convaincus que la publicité couvrirait ces frais-là..."

Motivant

La poste CKSB n'embauchera personne pour la publicité, comme à présent, elle ne diffusera que les annonces qui viennent à la station, rien de plus. Mais côté animation, y a-t-il de l'embauche à la radio?

"Souvent des jeunes viennent nous voir pour qu'on leur donne une formation, mais où sont les débouchés? On n'embauche pas 20 personnes par an, deux ou trois à peine, selon les saisons. Nous formerions des chômeurs..."

Il n'y a pas d'emploi à la radio pour les Manitobain(e)s mais en revanche pour les Québécois..., maugréent les mauvaises langues.

"Là, il faut faire très attention, prévient Marie Benoist-Martin: à partir de quel moment

quelqu'un est-il Manitobain? La plupart de la dizaine d'animateurs que nous avons sont ici depuis longtemps, certains sont installés ici avec leur famille. Vraiment, c'est très difficile de dire qui est Manitobain et qui ne l'est pas. Et puis c'est à double tranchant: si tous les Manitobains qui travaillent dans une autre province étaient rejetés simplement parce qu'ils sont nés au Manitoba, qu'en penseraient les Manitobains?"

Délibérément tranchante et solennelle, Marie Benoist-Martin ajoute: "Dans le fond, je n'aime pas tenir des propos comme ça. Quand j'étais enfant, je faisais partie d'un groupe de danse canadienne-française jusqu'au jour où une Soeur m'a exclue, simplement parce qu'elle venait de découvrir que ma mère était Belge. Pourtant la famille de mon père est au Canada depuis bien des siècles. Cet épisode m'a vraiment beaucoup marquée".

Pour en revenir à la politique d'embauche de CKSB, la directrice de la station précise: "Ce que je cherche, c'est du talent, pas une nationalité. Bien sûr, la connaissance du milieu est importante, mais je n'ai que faire de quelqu'un qui ne sait pas s'exprimer. Il va de soi qu'à capacité égale, je choisirais quelqu'un qui a, en plus, une excellente connaissance de la province... Mais ce n'est pas mauvais non plus d'avoir un apport de l'extérieur, c'est un souffle de renouveau."

Est-ce que le renouveau ne passe pas aussi par une plus grande mobilité du personnel et des fonctions? "Je pense qu'il y a suffisamment de mobilité. On ne souffre pas vraiment d'une ambiance fonctionnaire. Au contraire. Par exemple, pour la soirée du 27 mai, tout le monde à CKSB va se retrousser les manches. Il y a cette espèce d'enthousiasme qu'on ne peut pas retrouver partout."

"On vit une vie d'équipe, on cherche les mêmes choses, on partage les mêmes choses. On veut que la radio soit pour les gens et près des gens."

Concrètement, cette proximité avec les auditeurs va se manifester pendant l'été: "Les émissions auront lieu dehors sous une grande marquise qui donnera sur la rue. Les passants seront invités à participer et à prendre des raffraichissements.

Cette émission "Coup de soleil" sera notre façon à nous de commémorer nos quarante ans de présence dans la communauté." Une communauté dont l'avenir inquiète de moins en moins Marie Benoist-Martin qui, néanmoins, lorgne "forcément" vers un auditoire plus large qui sera naturellement gonflé par le nombre croissant d'anglophones parlant le français.

Stéphane JARRE

''CHANTE-CLAIR''



Club des ménagères

Que pensez-vous de notre cuisinier ci-dessus? N'a-t-il pas l'air de jouir de son talent culinaire? Sans doute, il prend note de bien des conseils donnés par le "Club des ménagères".

Dans ce programme agrémenté de belle musique valsante et entrainante, l'on traite de la cuisine avec le raffinement que peut nous fournir un art culinaire bien étudié et bien développé ainsi que les ustensiles nécessaires. On y trouve aussi nombre de conseils pour nettoyage de linge, d'habits, d'ustensiles en métal et autres. Mais nous serait-il permis d'ajouter une suggestion au "Club des ménagères"? Il y a beaucoup de choses qu'une bonne maitresse de maison doit savoir... ne pourrait-on pas ajouter aux recettes données des informations d'ordre un peu différent tels que service de table, les règles à suivre pour présenter certains mets et à quel moment les servir?

En effet, Mesdames, cette demi-heure est très intéressante, et si vous voulez l'encourager, continuez à envoyer de temps à autre au poste CKSB, une recette, une recommandation, un conseil, enfin un mot d'une ménagère à l'autre, qui sera transmis par le "Club des ménagères". A ce sujet, avec ce "mot", pourquoi ne pas inclure une demande? Peut-être que quelques-unes se feraient un plaisir de répondre.

Donc, aux écoutes, à 9 h. 30 tous les matins, et bienvenue à tout communiqué.

(Extrait de Chante-Clair - octobre 1946)

"C'était un tour de force de lancer CKSB"

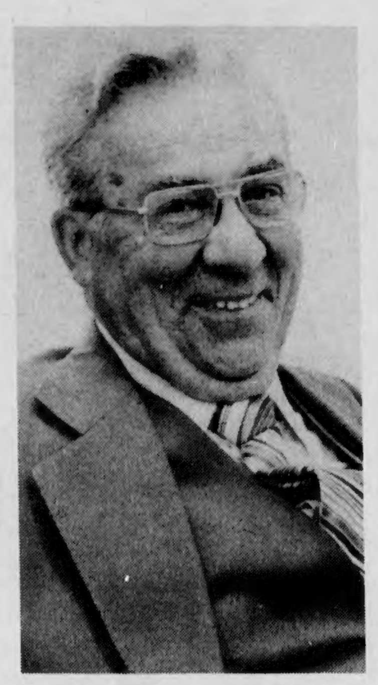
Lors du 35e de CKSB en mai 1981, Bernard Bocquel s'est entretenu avec Roland Couture, gérant de la station pendant presque 25 ans, président du comité de construction et 2e président du bureau de direction, à la suite du Dr Henri Guyot.

Inutile d'ajouter que dans l'histoire de CKSB, Roland Couture occupe une place bien particulière. C'est pourquoi, à l'occasion du 40e, il nous a paru opportun de reprendre l'essentiel des propos tenus par l'ancien gérant de la voix française du Manitoba.

«On avait un but, s'exclame Roland Couture, on voulait mettre du français sur les ondes manitobaines.» Quand il évoque les débuts de la radio française au Manitoba, il souligne le gigantesque travail effectué grâce à la volonté de bénévoles engagés: «On ne peut pas oublier l'effort presque surhumain et la hardiesse des premiers pionniers». Des pionniers qui, en règle générale, n'entendaient pas grand chose aux exigences pratiques auxquelles il fallait se soumettre lorsqu'on décidait de lancer une radio.

Ainsi, explique Roland Couture, avec un petit sourire en coin, Henri Bergeron, qui avait passé un temps au Québec, passait «pour le grand connaisseur de la radio». Les deux autres annonceurs des premiers jours étaient Léo Rémillard et Émile Savoie.

Mais que pouvaient représenter ces problèmes d'expérience ou de financement face à un «enthousiasme tellement virulent des gens lors du lancement?» «On n'entendait rien que CKSB le soir de l'ouverture, se souvient Roland Couture. Il s'agissait là d'une victoire comme on n'en avait jamais vue». Et tant pis si CJOB avait devancé CKSB de deux mois.



Roland Couture. Gérant un quart de siècle.

Équilibrer

Pourtant, après les moments d'euphorie, il fallut bien revenir à la dure réalité, qui pouvait se résumer facilement dans un symbole: $. Il ne suffisait pas de pouvoir syntoniser la voix française du Manitoba; il s'agissait essentiellement pour les responsables du poste de trouver l'argent pour faire vivre CKSB. La première année, on avait perdu $38,000 et ce n'est qu'au début des années cinquante que CKSB a pu équilibrer son budget.

«Le rêve, se rappelle l'ancien gérant, c'était d'alimenter le poste avec la commandite francophone.» Mais il a fallu désenchanter. Dans les années 50, Steinbach constituait une source de revenus plus importante que la totalité des centres francophones moins Saint-Boniface.

Multilingue

Dans ce contexte, on comprend aisément que Roland Couture, homme d'affaires, a pris «une des grandes décisions» de sa vie en acceptant la direction de CKSB en 1949. Surtout que rapidement des mauvaises langues lui ont prêté les plus noirs desseins: notamment celui de se «mettre riche». Il fallait vraiment oublier complaisamment les soucriptions de 1945/46 et, surtout, ne rien connaître aux problèmes de financement d'une radio française dans l'Ouest.

Aussi, pour les besoins de la cause (si l'on peut dire...), la radio française est devenue un peu multilingue à compter de 1952. «C'était payant» commente M. Couture, qui fait toutefois son autocritique pour une décision qu'il qualifie de «mauvaise», celle d'avoir établi un bloc de programmation étrangère le dimanche après-midi.

Pourtant, si la question financière a toujours été une préoccupation continuelle pour les responsables de CKSB, ils ont été parfois largement récompensés pour leurs efforts. En effet, la célèbre émission du Ranch 1250 enregistrait une cote d'écoute de huit pour cent de la population manitobaine, et l'annonceur recevait jusqu'à une centaine de requêtes par jour.



(Photo Gene Gauthier)

Photo prise le 27 mai au moment du tirage de la Ligue des Radiophiles de CKSB. De gauche à droite: MM. Roland Couture, gérant, Célestin Champagne, président, et Gérard Léveillé, 1er vice-président.

(Extrait de Chante-Clair - été 1952)

Malgré ces succès d'écoute, CKSB ne rejoignait pas toute la population franco-manitobaine. Pour atteindre cet objectif, la fréquence a été changée en 1958. CKSB 1250 devenait CKSB 1050, si bien que le poste pouvait être entendu jusqu'à 700 milles au nord! Et c'est à l'occasion de ce changement important que Roland Couture a encaissé «un choc, une grande déception». En effet, le câble coaxial utilisé ne s'avéra pas assez puissant. Pendant six mois, les auditeurs de CKSB n'ont pas été à la fête.

La solution

Mais, une fois de plus, ceux qui étaient les moins à la fête, c'étaient les personnes chargées de trouver les commanditaires pour faire vivre la station. Au fil des ans, Roland Couture consolidait une conviction: celle qu'il revenait à Radio Canada d'assurer l'existence des radios de l'Ouest. Vers le milieu des années 50, Radio Canada a commencé à verser une espèce de «loyer» pour garantir la survie des postes. Là ne devait pas s'arrêter la responsabilité de Radio Canada, selon M. Couture. Pour lui, «il n'y avait qu'une solution: le réseau», seul moyen de régler la question financière.

Comme chacun le sait, CKSB a été vendu à Radio Canada, qui a pris le contrôle de la station le 1er avril 1973, pour la somme de $265,000. Cet argent a permis la création d'un fonds, la Fondation Radio Saint-Boniface, dont M. Couture a occupé la présidence, qui distribue annuellement en subventions les intérêts perçus. Car, en effet, la somme d'achat ne revient-elle pas à tous les Franco-Manitobains?

Ainsi, de cette façon, les Franco-Manitobains peuvent se souvenir régulièrement, lorsque des individus ou des organismes obtiennent une subvention de la Fondation, qu'ils sont à l'origine de CKSB, créé à un moment où la volonté gouvernementale faisait cruellement défaut.

«Plus j'y pense, plus c'était un tour de force de lancer CKSB», souligne Roland Couture. Le 27 mai prochain sera une journée idéale pour se rappeler que les exploits reposent sur la volonté populaire.

Bernard BOCQUEL

Des extraits de Chante-Clair en page 12

6 "CHANTE-CLAIR"

Deux ouvrières de la première heure



Dès les débuts de CKSB, Madeleine Painchaud s'est vu confier la rédaction commerciale . . . Travail de patience, de longueur, où il faut toujours se renouveler sans jamais se répéter . . . où l'erreur n'est pas permise, travail de création, de traduction, travail souvent ingrat . . . toujours sans gloire. Ces qualités demandaient une connaissance approfondie des deux langues, le parfait maniement des mots . . . pouvoir s'exprimer dans un langage imagé . . . se faire tour à tour autoritaire, suppliant, convaincant . . . en d'autres mots, pousser la vente par l'annonce parlée. Madeleine a compris l'importance de la "Continuité", et pendant deux ans elle a su à elle seule alimenter la ligne de ravitaillement . . . Elle a été le lien entre la vente et le micro. Mais il est arrivé un jour où elle ne pouvait plus suffire. C'était un signe encourageant pour CKSB. Il fallait de l'aide . . .



Cette aide est venue dans la personne de Mlle Constance Gendron, institutrice, comme Madeleine d'ailleurs, bien versée aux rouages de l'administration municipale, ayant occupé le poste de secrétaire de la Municipalité Taché . . . experte en matières agricoles. Elle possédait toutes les qualifications voulues, et depuis cinq ans, elle est devenue la collaboratrice dévouée, chercheuse, toujours en quête du mot juste, de la phrase bien tournée. Le travail gigantesque accompli par mesdemoiselles Painchaud et Gendron est un gage de succès pour l'avenir de CKSB. La "continuité commerciale" est entre bonnes mains . . .

(Extrait de Chante-Clair - printemps 1953)

«L'outil le plus puissant»

- quelques extraits de la revue Chante-Clair

De mai 1946 à décembre 1953, le comité de publicité de CKSB a assuré, trois fois par année, la publication de Chante-Clair, que Brunelle Léveillé a présenté comme "le trait d'union entre l'administration de CKSB et ses écouteurs, entre les commanditaires et leurs clients". Nous vous en proposons quelques extraits choisis...

• "Le 27 mai 1946. Date mémorable de notre histoire canadienne-française dans l'Ouest. Date la plus marquante parce qu'elle marque l'événement le plus important depuis la découverte de la Rivière Rouge par La Vérendrye y apportant la civilisation chrétienne et française. Les premières voix civilisées, voix françaises, ont résonné le long des rivières et des lacs, à travers les prairies, au rythme des premiers explorateurs. Les voix françaises d'aujourd'hui volent instantanées, dans toutes les directions sur les ondes magiques lancées par notre radio-française ouest: CKSB." (G.M. La Flèche, Octobre 1946)

• Alice G. Raymond rend compte, en mars 1947, d'impressions d'auditeurs. Elle notait: "En premier lieu, comme il convenait, nous soulignions la prière du matin, dont l'heureuse initiative aurait valu à elle seule, au dire de plusieurs, la création du poste".

• Le 27 mai 1947, le Dr Henri Guyot, alors président de CKSB, s'adressant à la Ligue des radiophiles, soulignait: "Aujourd'hui ce poste existe, il est établi sur des bases solides et son avenir est assuré, et même brillant (...) Nous avons en main un instrument puissant pour la direction de nos mouvements. C'est à nous de nous en servir pour améliorer le sort des nôtres". Du même Henri Guyot, en décembre 1947: "Maintenant que la nouveauté est passée, le danger serait de tomber dans la routine ou de se désintéresser. Espérons que la chose n'arrivera jamais".

• "Le poste est sans contredit l'outil le plus puissant que nous ayons jamais eu à manier et si nous voulons transmettre à nos auditeurs des programmes propres à élever leur niveau intellectuel, il faudra certes continuer de bonifier nos émissions et de former du personnel de plus en plus capable. C'est donc dans le but d'améliorer notre poste et d'en assurer la permanence que nous nous proposons de lancer une nouvelle souscription." (Roland Couture, président, juin 1949)

Pour en assurer la permanence

• "On nous reproche aussi de ne pas avoir assez de nouvelles locales... On pourrait reprendre ici un mot célèbre au Manitoba: "Si vous voulez du local, c'est à vous d'en donner"! Nous ne possédons pas les moyens financiers de certains postes de Winnipeg qui ont des reporteurs locaux..." (Émile Savoie, Pâques 1950)

• Le curé J.-M. Gagné, sous le titre "La radio joue-t-elle le rôle qu'on attend d'elle à la campagne," faisait dire à un fermier. "Maintenant, M. le curé, je ne veux pas passer pour un critiqueux (...) mais il me semble qu'il pourrait faire plus et mieux pour nous de la campagne. Remarquez, ce n'est peut-être pas de leur faute, car il faut des commanditaires et la campagne n'en donne pas beaucoup". (Noël 1950)

• "Tous les Franco-Manitobains, héritiers d'une grande culture, la française, peuvent, depuis un lustre, tout en visant au milieu d'un autre groupe ethnique, héritier lui aussi d'une autre grande culture de l'Occident, l'anglaise, entendre quotidiennement les voix françaises (...) Le travail accompli depuis la fondation de CKSB, le progrès effectué en ces cinq années, la qualité à laquelle ont atteint ses émissions, tout cela est de nature à mettre de la joie et de l'euphorie dans les coeurs et dans les têtes de tous les auditeurs de la voix française du Manitoba en ce cinquième anniversaire de notre poste." (B. Léveillé, mai 1951)

• À l'automne de 1952, un rédacteur du Chante-Clair explique l'importance de l'intervention de Radio-Canada. Il précisait: "Et bien, rassurons les uns et détrompons les autres. L'affiliation de CKSB au réseau ne lui enlèvera rien de son autonomie, mais, par contre, n'ajoutera pas énormément à sa caisse. Toutefois, ça relèvera le niveau des émissions et ça ajoutera considérablement au prestige de CKSB". Et il concluait: "Radio Saint-Boniface Limitée continuera d'administrer CKSB et CKSB sera toujours VOTRE poste".



(Extrait de Chante-Clair - décembre 1948)

A 8 heures et demie, le dimanche, à CKSB, c'est l'Heure dominicale, à laquelle participent (de gauche à droite) : M. Clément Morin, P.S.S.; le R. P. Adrien Malo, O.F.M.; M. Lorenzo Campagna, annonceur; le R. P. André-Marie Guillemette, O.P, et M. l'abbé Irénée Lussier.

10 ''CHANTE-CLAIR'' ''CHANTE-CLAIR'' 11

Radio Saint-Boniface

HISTORIQUE D'UN MOUVEMENT

• On peut dire que dès la naissance de Radio-Etat les Canadiens français de l'Ouest se sont préoccupés du sort que l'on ferait à la langue française sur le réseau national. Nos associations réclamèrent immédiatement la part des programmes qu'on nous avait plus ou moins promise et essayèrent de faire comprendre pourquoi il serait avantageux à tous de pouvoir puiser à une double source: une double culture et une double civilisation. Nos efforts ne furent pas couronnés de succès et la part faite au français fut négligeable. Entre-temps il se forma un mouvement sous l'égide de M. l'abbé Baudoux, plus tard Monseigneur Baudoux, et quand Radio-Canada construisit son poste à Watrous on servit à la population qui pouvait les capter quelques programmes français quotidiens.

Au cours d'échange de lettres et au sein des multiples démarches à cet effet, on nous suggéra d'opérer nos propres postes privés. Le projet semblait alors quelque peu fantaisiste pour ne pas dire fantastique. Tout de même nous y revenions de plus en plus à l'occasion des quelques rencontres qu'il nous arrivait de faire entre compatriotes des groupes français des trois provinces des Prairies. Durant l'été de 1941—en août pour être exact — des représentants des groupements français des trois provinces se rencontrèrent expressément à Prud'homme, chez Monseigneur Baudoux et se rangèrent au projet de construire des postes privés. Le plus optimiste de tous était le docteur Beauchemin, président de la société nationale albertaine. Le docteur affirmait que nous pourrions prélever les fonds nécessaires, tant chez les nôtres de l'Ouest que chez nos compatriotes de Québec et des autres provinces. On peut dire que quand les délégués se séparèrent après deux jours de délibérations, Radio - Ouest - Française et Radio-Saint-Boniface et les postes qui suivront étaient nés, car le tout est le découlement logique de la réunion du 9 et 10 août 1941.

Durant les mois qui suivirent, nous continuâmes, chacun de notre côté, à étudier le projet et à supputer ses chances de réalisation. On intéressa plus particulièrement le Comité Permanent de la Survivance Française à Québec. A l'automne de 1943 eut lieu le congrès de l'Association d'Education de l'Alberta à Edmonton et comme l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité Permanent, était présent, nous nous rencontrâmes avec lui pour causer de radio française. Un peu plus tard, en décembre 1943, nous nous retrouvions de nouveau à Régina. Nos comités provinciaux étaient déjà formés à ce moment et le mouvement allait de l'avant. En janvier 1944 eut lieu une réunion importante à Saint-Boniface, où, en présence de spécialistes de Radio-Canada, nous étudiâmes de nouveau les phases diverses du projet. Au cours des mêmes séances, nous organisâmes définitivement la société connue sous le nom de Radio-Ouest-Française. C'était cet organisme qui devait s'occuper d'obtenir les permis requis pour les divers postes et qui devait faire appel à nos compatriotes par le Comité de Survivance.

En mars 1944 une importante délégation, composée de délégués des trois provinces, se rendait à Ottawa et demandait aux gouverneurs de Radio-Canada d'octroyer quatre permis pour postes privés qui seraient la propriété des Canadiens français localisés à Saint-Boniface, Prince-Albert, Gravelbourg et Edmonton respectivement. Les gouverneurs devaient recommander l'octroi d'une licence pour le poste de Saint-Boniface, à titre d'essai. Cette nouvelle nous désappointa quelque peu mais elle nous incita tout de même à marcher de l'avant. Durant l'été de 1944 la souscription s'organisa à travers les trois provinces et la population française répondit avec enthousiasme à l'appel qui était lancé. Un peu plus tard la battue se faisait dans Québec et même jusqu'en Nouvelle-Angleterre en passant par les provinces maritimes. De plus, nos compatriotes de la Colombie voulurent aussi faire leur part, et mentionnons également que la souscription se continue encore dans l'Ontario. Quand tout sera fini on verra que cette souscription aura presque atteint la somme inespérée de $400,000.00 à travers tout le pays. On constatera que c'est un très grand succès.

Dès l'été de 1945 nous commencions les travaux à Radio-Saint-Boniface. Nous dûmes les suspendre à cause des règlements de guerre qui furent alors passés, mais nous les reprimes dès que les restrictions furent levées, en automne 1945. Ce retard nous incommoda beaucoup, va sans dire, mais nous pûmes tout de même nous réorganiser et malgré bien des difficultés et des tracas, les travaux ont avancé à tel point que le poste transmetteur, situé sur le chemin Dawson, est terminé et que le studio — l'ancienne chapelle des Martyrs Canadiens — est à peu près complété. L'embauchement du personnel est à peu près fait et désormais nous allons naviguer.

Le lancement d'un nouveau navire est marqué d'une cérémonie solennelle. Les ouvriers ont travaillé de longues heures; les ingénieurs ont tout vérifié, corrigeant ici, modifiant là. Enfin on est prêt, et le vaisseau descend majestueusement vers la mer. Et on se demande ce qu'il en adviendra.

Quels seront les cieux sous lesquels il naviguera et les océans qu'il affrontera? Un navire est tout un poème et toute une épopée. Cette pensée nous vient à la veille de lancer notre poste vers l'inconnu. Qu'en sera-t-il? Quels jours connaîtra-t-il? Instant grave entre tous, surtout pour nous qui en avons, en somme, pris la responsabilité. Nous nous mettons humblement sous la protection de Dieu, lui demandant de nous continuer ses faveurs afin que notre poste fasse tout le bien qu'en attendent tous ceux qui nous ont soutenus de leurs efforts et de leurs deniers.

Antoine d'ESCHAMBAULT, ptre

(Extrait de Chante-Clair - Numéro-Souvenir, mai 1946)

Les Présidents des Comités



Le Cercle a du pain sur les planches

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, dit le forgeron. C'est le principe que le Cercle veut mettre en pratique pour sa saison 86-87. Résultat: au moins trois des quatre prochaines pièces présentées au Cercle seront des compositions franco-manitobaines inédites.

"Après le succès des **Tremblay** et de la dernière saison en général," évalue Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière, "nous sentons que le moment est propice pour tenter une expérience du genre."

Le programme 85-86 du Cercle Molière présentait un menu varié. **Georges Dandin**, une pièce de Molière, amorçait la saison-anniversaire de la plus ancienne troupe théâtrale du Canada. **K2**, l'oeuvre du dramaturge américain Peter Schaeffer "exposait les dilemmes de la vie contemporaine dans un contexte qui suscitait l'intérêt par son point de vue dramatique inhabituel," estime Roland Mahé.

Avant la nuit, Offenbach, de l'École nationale de théâtre, "nous a permis de montrer au public ce qui se passe au théâtre québécois. C'est une question de varier le menu. Nous, on ne jouerait pas ce genre-là," explique l'ancien étudiant de l'École.

Les Tremblay, un texte d'Irène Mahé et de Claude Dorge, a connu un bon succès auprès du public. "C'est difficile pour moi d'être objectif, mais d'après ce qu'on m'a dit, le sujet, le texte, le langage et son expression sont à la source du succès. Comme **K2**, c'est une pièce qui exposait bien des dilemmes, mais cette fois d'une façon bien plus spécifique à notre milieu."

"Somme toute, cette saison n'a pas été une saison comme les autres. Jamais auparavant le public n'a manifesté une satisfaction plus unanime à propos de nos pièces. Les commentaires étaient très positifs, très spontanés, surtout pour **Les Tremblay** et **K2**."

Bien que le Cercle Molière ait déjà présenté un programme entièrement canadien, ce sera la première fois qu'il joue avec l'idée d'une saison manitobaine.



Roland Mahé. **"Le temps est propice pour tenter l'expérience."**

"Une saison entièrement manitobaine, ou presque, c'est un geste instinctif. Le climat est créé. L'enthousiasme du public, l'enthousiasme des auteurs manitobains et l'insuffisance de nouvelles pièces québécoises susceptibles d'intéresser notre public ont contribué à cette décision."

Le Cercle Molière va se servir du vieux truc de Sylvester Stallone: la suite. Le mot est glissé, il y aura un **Les Tremblay**. "Mais je ne peux révéler aucun indice au sujet de l'intrigue!" nota Roland Mahé avec un sourire taquin.

Frenchie, l'histoire d'un jeune boxeur qui veut cesser de perdre, est la première pièce au calendrier de la 61e saison. "Après, c'est encore à déterminer", révèle Roland Mahé.

Le choix des deux autres pièces se fera parmi: **Bingo Saloon** de Susanne Jeanson, l'histoire d'une chanteuse/barmaid à la recherche du bonheur; **Je m'en vais à Régina** de Roger Auger, jouée au Cercle en 74-75; et **Mistère de Noël**, "un spectacle de couleur et de musique", joué à la Cathédrale en 72-73.

"De plus, le Cercle vous propose son Cercle du dimanche, une occasion pour les abonnés du dimanche soir de rencontrer à l'arrière-scène les comédiens, les techniciens et l'équipe de production dans une ambiance vin-fromage."

Roland Mahé résume ainsi la saison du 60e. "Le guichet n'a pas baissé, et c'est bon signe. Le secret d'une saison réussie? Le public franco-manitobain aime aller au théâtre. Si nous, on peut lui présenter un spectacle de bonne qualité et surtout quelque chose qui surprend, le tour est joué."

Au fond, surprises ou pas, pour la saison 86-87, il y a du pain sur les planches...

Jean-Paul MOLGAT

Saison 84-85

Abonnés: 1150.

Le temps des lilas: 3639; **Emmanuel à Joseph à Davit:** 2594; **L'article 23:** 3772; **Avant la guerre à l'anse à Gilles:** 2159.

Spectateurs au total: 12164 *(y compris les 4469 étudiants des matinées)*

Saison 85-86

Abonnés: 1052.

Georges Dandin: 3040; **K2:** 1968; **Les Tremblay:** 3255; **Avant la nuit, Offenbach:** 2291.

Spectateurs au total: **10554** *(y compris les 3352 élèves venus aux matinées)*

Le PTE applique une recette éprouvée

Les responsables du Prairie Theatre Exchange (PTE) viennent de tomber en panne de superlatifs. Il faut dire qu'après leur exceptionnelle saison 85-86, ils méritent les circonstances atténuantes.

Jamais encore dans son histoire le PTE n'avait vendu autant de billets. Durant la saison, la salle s'est remplie à 97.5 pour cent. **The Shunning** de Patrick Friesen et **Welcome to Hard Times** de David Arneson et Gérard (Ziz) Jean ont joué à guichets fermés.

Les abonnements totalisaient 3 634 à Winnipeg, une augmentation de 2 000 abonnés par rapport à la saison 84-85.

La recette du succès? Quatre premières mondiales constituent sans doute une partie de l'explication. Le directeur artistique du PTE, Kim McCaw, a d'ailleurs l'intention de continuer dans cette veine pour la saison 86-87. Deux premières mondiales et une première manitobaine seront à l'affiche. Une quatrième production reste à déterminer.

"Nous allons continuer notre politique en présentant des pièces qui touchent des sujets de préoccupation des gens de notre communauté. Nous tenons à produire un théâtre socialement actif, des pièces qui offrent à notre public un mélange de réflexion et de divertissement" lance Kim McCaw.

Concours de lecture

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) relance son programme de sensibilisation à la lecture.

C'est depuis juin 79 que l'ACELF incite les jeunes lectrices et lecteurs des écoles primaires et secondaires du Canada à la lecture via un concours mensuel.

Pour prendre part au concours, il suffit de faire le résumé d'un volume d'auteur canadien d'expression française. Puis d'envoyer le travail au Secrétariat de l'ACELF (*C.P. 370; Sillery (Québec) G1T 2R5*). Les détails sont disponibles auprès des écoles.

L'ACCENT

La première manitobaine sera **Primrose School District #109**, de Ted Galay (*du 9 octobre au 2 novembre*); les premières mondiales seront **The Revival** de Sandra Birdsell (*du 13 novembre au 7 décembre*) et **Schedules**, de Bruce McManus (*du 29 janvier au 22 février*). Le choix de la 4e pièce s'effectuera entre: **Welcome to the NHL; A New Cabaret** (*une suite de Welcome to Hard Times*) et **Odd Jobs.** Dans les trois cas, il s'agit d'une comédie, présentée du 5 au 29 mars 1987.



Les images en IMAX

Il n'y aura pas que des boutiques dans la future Place Portage au centre-ville. Du cinéma est prévu aussi. Et on a vu grand.

La technologie cinématographique la plus moderne sera mise à la portée des Winnipégois. Il s'agit du projet IMAX, un immense écran géant qui promet "une expérience visuelle et divertissante unique", selon les promoteurs.

Un boniment qui ne semble pas trop exagéré quand on sait qu'une salle semblable à Edmonton accueille environ 300 000 spectateurs par an. On s'attend à obtenir des résultats semblables à Winnipeg.

Le long métrage avec lequel on inaugurera la salle IMAX à la fin de l'été 1987 est une production cinématographique sur le Manitoba. Un budget de deux millions et demi de $ a été affecté à ce film.

Le projet de cinéma IMAX coûtera en tout 7 500 000$, un montant largement financé par une entente Canada-Manitoba sur le tourisme. Le cinéma IMAX est sensé devenir l'une des principales attractions touristiques de la capitale manitobaine.

Expo et Terrasse au CCFM

Pour la 4e année consécutive, le Centre culturel franco-manitobain sera l'hôte de l'exposition annuelle de la Manitoba Society of Artists.

Le 54e exposition annuelle se déroulera du 1er au 30 juin. Les peintures, dessins, gravures et sculptures seront en vente pour la durée de l'exposition. Des prix d'excellence seront accordés.

Notons par ailleurs que les travaux de construction de la Terasse du CCFM ont démarré. La cérémonie d'ouverture est prévue pour le 1er juillet.

20 ans après

Le rossignol de l'école n'a pas été oublié

"La vie continue," laisse échapper Diane Landry, contacté à sa boutique de l'Avenue Road à Toronto. Trois mots qui, pour elle, résume un événement qu'elle n'estime pas "si exceptionnel que ça". Trois mots, c'est tout.

La Liberté et le Patriote du 19 mai 1966 avait souligné, à sa façon, cette première au Manitoba français. La rédaction de l'époque présenta un photo-reportage du séjour en Europe de la petite fille de Léon Landry et de Sara-Jeanne Rheault, "l'ambassadrice exofficio du Canada", Miss Canada 1966.

Le titre choisi pour chapeauter le photo-reportage pourrait, 20 ans après le fait, induire en erreur. "Hommage à Miss Canada 1966, Mlle Diane Landry, de Saint-Boniface", ne disait pas toute l'histoire. Puisque le gros de sa formation, Diane Landry l'a reçue dans son village natal de Lorette et non pas à Saint-Boniface.

Toujours distinguée

Elle fréquenta l'École Lorette Centre de sa première à la onzième année. Elle avait "même très jeune, une belle voix qui se développa avec les années", note l'une de ces anciennes institutrices, soeur Simone Trudeau, de la congrégation des soeurs de Saint-Joseph de Sainte-Hyacinthe.

"Elle s'est toujours distinguée comme soliste dans nos festivals de la chanson, nos chorales scolaires ou autres. Elle était vraiment le rossignol de l'école."

"Elle pouvait chanter n'importe quoi," renchérit Darlene Simard (*née Rheault*), cousine (*du même âge*) de Diane Landry. "Elle avait une voix riche, pouvant aller de la plus basse à la plus haute note. Avec Matante au piano, et Diane qui chantait, certaines chansons te donnaient la chair de poule."

C'ÉTAIT LES 60

Ce talent musical était inné, suggère Darlene Simard. "C'est quelque chose qui est dans la famille. J'ai une tante, tante Léonie, qui joue le piano à l'oreille. C'est un talent."

Les deux cousines fréquentèrent la petite école ensemble. Lorsque Darlene Simard déménagea à Winnipeg après la sixième année, elle maintint un contact avec Diane, sa cousine de Lorette.

"On était tous fiers d'elle lorsqu'elle a gagné", raconte Darlene Simard. "Je trouvais qu'elle le méritait, qu'elle avait travaillé tellement fort. Elle avait beaucoup de talents."

"Je me souviens que Diane allait pratiquer son piano lorsque nous, nous allions jouer dehors. Elle avait aussi des cours de chant, des cours de danse."

"Quand on a regardé la compétition à la télévision, lors de la compétition de Miss Manitoba, j'ai pleuré des larmes de joie. On était fiers d'elle, un point, c'est tout."

"C'est quand tu t'assois et que tu la vois à la télévision. Tu prends son bord. Lorsqu'elle a été choisie Miss Canada, j'ai lâché un cri et j'ai fondu en larmes. N'importe qui aurait été fier du fait qu'il la connaissait."



Diane Landry en 1966. (Photo: Soeurs de Saint-Joseph de Sainte-Hyacinthe, Lorette)

À l'âge de 20 ans, est-ce que Darlene Simard aurait aimé être à la place de sa cousine? "Peut-être. Si je n'avais pas été mariée... Oui et non", ajoute-elle. "C'est une aventure, ça aurait été beau. C'est tout un honneur que d'être choisie. Mais c'est beaucoup d'ouvrage et ça demande beaucoup de sacrifices."

"Toute simple et toute petite, jupe foncée, chandail rose, souliers plats, son aimable sourire illumine ses grands yeux rayonnant de gaieté. Elle tend la main avec assurance et cordialité", lit-on encore dans **La Liberté et le Patriote** du 6 janvier 1966.

"Impressions de Miss Canada?" poursuit l'article d'il y a 20 ans, "Voyant les choses, comme d'un réacté, Diane réalise que pour un Européen, être bilingue est une chose absolument ordinaire..."

Lors de son règne, Diane Landry a eu le temps de visiter sa cousine. "Elle était allée en Italie," raconte Darlene Simard. "Elle avait vu des familles partageant la même petite maison. On ne peut pas s'imaginer ce qui se passe ailleurs, en Europe. Ici, on est presque au paradis terrestre!"

En cette dernière moitié des années 80, est-ce que Darlene Simard encouragerait sa fille à suivre la même voie que Diane Landry? "Ça serait à ma fille de décider, répond-elle. J'en serais aussi fière, sinon plus. Ça serait un honneur."

Lucien CHAPUT

Les enseignants sont mieux payés dans la Rouge

30 000 travailleurs sont embauchés durant la dernière semaine du mois de mai 1966, marquant ainsi le début d'un recensement exceptionnel au pays. (*En 1986, il y en a 44 000, mais ça, c'est une autre histoire!*)

"On ne posera pas de questions sur l'origine raciale, la religion, la langue ou le revenu", précise l'article dans **La Liberté et le Patriote**. "Bien que les informations recueillies soient beaucoup moins nombreuses que lors d'un recensement régulier, elles suffiront à donner une excellente idée de l'économie canadienne."

On n'a tout de même pas besoin d'attendre les résultats du recensement pour savoir que "le tiers de la main d'oeuvre canadienne se compose, en mai 1966, de femmes." Ou que l'économie winnipégoise se portera moins bien puisque "Dorval est préféré à Winnipeg pour la réparation des avions."

On n'a pas non plus besoin des résultats du recensement pour se rendre compte de l'importance qu'accordent les Manitobains à l'éducation. Ainsi des adultes de La Broquerie et de Sainte-Anne se sont remis sérieusement aux études.

"Pour les adultes, mêmes les personnes déjà brevetées, ces études permettent de rafraîchir leurs connaissances. Les parents y trouveront profit dans leurs correspondances ou transactions commerciales, ou, ne serait-ce encore que pour soutenir leurs enfants devant leurs problèmes scolaires", explique le chroniqueur de **La Liberté et le Patriote**.

Les adultes inscrits aux cours étaient: Jeannine Côté, Elise Gueret, Rolande Perreault, Marie Ste-Marie, Yvette Freynet, John Foldy, André Charrière, Gérard Kirouac, Roger Gueret, Benoît Boily, Roland Gauthier, Alphonse Boily et Juliette Hébert en 10e année et Lucille Lambert, Yvonne Desrosiers, Marguerite Smith, Madeleine Balcaen, Laurette Théberge, Pauline Dufresne, Fred Mann, M. et Mme Denis Nadeau, Edmond Rocan, Clément Charrière, Raynald Balcaen, Laurent Dubé, Georges Choiselat et l'abbé Félicien Juneau en 9e année.

Ce même souci de parfaire son éducation est présent chez les athlètes. Ainsi, un communiqué de presse "reçu en français du Club de Football de Winnipeg", informe les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** que Paul Desjardins, le centre des Blue Bombers en 1965, "âgé de 22 ans, vient de signer son deuxième contrat avec l'équipe de Football professionnel de Winnipeg."

"Paul, explique Jacques Lemoyne dans sa chronique sportive hebdomadaire, appartient à la nouvelle espèce de joueur de football. Diplômé en biochimie, il poursuit des recherches à l'hôpital Général de Winnipeg en vue de déterminer s'il y a baisse du niveau de cholestérol chez les rats qui manquent de vitamin Biotin."

Le mois de mai, c'est aussi le mois des offres d'emplois dans les diverses divisions scolaires de la province. D'après les échelles de salaires publiées en mai 1966, un enseignant était mieux payé dans la Rouge que dans la Seine et la Montagne.

Un enseignant "classe 4" dans la Seine et la Montagne touchait entre 5 400$ et 8 400$. Ce même enseignant recevait entre 5 550 et 8 650 dans la division scolaire de la Rivière Rouge. Rendu au niveau "classe 6", l'échelle des salaires est fixée de 6 200$ à 9 400$ dans la Seine et La Montagne, et de 6 400$ à 9 600$ dans la Rouge.

Enfin, au début du mois de mai, un certain M. Gabb de la rue Giroux demande à la ville de Saint-Boniface d'enlever les digues aux intersections des rues. "Ceci aurait dû être fait aussitôt le danger d'inondation passé, a expliqué le résidant. Car les enfants vont et viennent de l'école couvert de boue. Aussi, il est très dangereux de conduire une voiture dans de telles circonstances."

Les graveurs de la Coupe sont des ingrats

Rendons hommage aux vaincus. Les séries de cette année ont dévoilé plusieurs joueurs talentueux qui ne méritent pas d'être en vacances à ce stade-ci. Mais, en revanche, c'est certain que John Kordic ou Tim Hunter aura son nom inscrit sur la Coupe Stanley.



André BRIN

BUT: STANLEY

C'est une équipe qui remporte la Coupe Stanley, les individus ne font que contribuer à l'effort. Voilà pourquoi Gilles Lupien, Rick Chartraw, Wayne Merrick et Dan Schock ont leur nom sur la Coupe. C'est aussi ce qui explique pourquoi les noms de Jean Ratelle, Marcel Dionne et Brad Park n'y figurent pas.

Il y a un paquet d'autres excellents joueurs d'équipes vaincues qui mériteraient largement d'avoir leur nom gravé sur la Coupe, même en appendice.

Dans la division Norris, les Blues se sont surpassés comme on ne l'aura jamais vu. Comment oublier Charles Bourgeois et Lee Norwood, qui ont prouvé que Jacques Demers est l'homme miracle de la Ligue? Doug Gilmour et Greg Paslawski ont été la combinaison Trottier-Bossy ou Gretzky-Kurri de 1986. Bernie Federko reste dans l'ombre bien qu'il soit le troisième meilleur manieur de bâton du circuit.

Dans la division Smythe, les Oilers ont, en général, failli à la tâche. Mais le grand Gretzky a fait du boulot important et son équipe n'a pu lui accorder le support nécessaire. Le nom de Steve Smith restera longtemps dans les esprits. Son nom est à surveiller dans les années prochaines. Il a beaucoup de potentiel, il reste à voir si "le jeu" a été de trop.

Sans histoire ni drame

L'histoire miracle des Rangers a dominé dans la Patrick. Mais quand les Flyers sont tombés en première ronde, la carrière de Chico Resch était finie. Cinq ans avec les Devils à New Jersey, pour un gardien, peuvent sembler comme une douzaine. Son ancien collègue à Long Island prendra sans doute sa retraite cet été. La carrière controversée et arrogante de Billy Smith se termine sans histoire ni drame.

Les Whalers ont peut-être perdu en finale de la division Adams... Et déjà plusieurs craignent les Whalers de 86-87. Mike Liut est le meilleur gardien du circuit et les deux ou trois prochaines années seront ses dernières chances pour avoir son nom sur la Coupe.

La finale sera le dernier hourra joyeux pour quelques vétérans et un hourra amer pour d'autres. Lanny MacDonald et Larry Robinson ne pourront pas tout les deux remporter les honneurs. Bob Gainey et Doug Risebrough, anciens compagnons de trio, sont adversaires.

Au hockey, la deuxième place est une pauvre consolation. Surtout pour une équipe qui se bat en finale, peut-être pour la dernière fois avant un bon moment.

5 sur 5: *Où est Serge Savard? Le vrai génie derrière l'équipe des Canadiens n'est plus dans les journaux, ni à la télévision. Il laisse Jean Perron répondre à tout. Ce ne sera pas long qu'on le verra. Quand ça compte, il sera là, en plein dans le spectacle. C'est tout de même un ancien joueur!*

Les Canadiens ont remporté, entre autres, la Coupe Stanley en 1946, 1956, 1966 et 1976. C'est plus qu'une simple coïncidence?

Après son premier match dans les rangs professionnels, Brett Hull, le fils à Bobby, a un bon avenir. Bon patineur, il a déjà montré des instincts de compteur. Déjà une recrue à surveiller l'an prochain. (Sans oublier Claude Lemieux)

Avec les séries superbes des Canadiens, plusieurs se sont retrouvés dans les gradins et seront disponibles l'année prochaine. Petr Svoboda sera sans doute mis à l'aile. Mais pour Ryan Walter, Lucien Deblois, Tom Kurvers et Steve Penney, leurs journées chez les Canadiens sont comptées. Peut-être que les Blues seraient intéressés? Les Blues comptent 8 anciens Canadiens, les Canadiens comptent aucun ancien Blue...





Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées portant sur le projet ci-dessous, adressées au chef, Politique des contrats et Administration, Travaux public Canada, bureau 200, 9925, 109e Rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (H.A.R.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

Nº 800025 - PARCS CANADA
Waskesiu (Saskatchewan)
Parc national Prince-Albert
Parcs Canada
Complexe d'entretien

Date limite: **le 12 juin 1986**

Dépôt: **500$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925, 109e Rue, Edmonton (Alberta); Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e Avenue s.-e., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); Bureau 1100, Édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); Bureau 201, Édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Edmonton et Calgary (Alberta), Vancouver (C.-B.); Saskatoon, Prince-Albert et Régina (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); et Willowdale (Ontario)

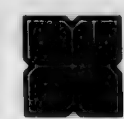
BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS - Les sous-traitants pour travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions situé au bureau de l'Association des constructeurs, 3700, 2e Avenue ouest, Prince-Albert (Saskatchewan), au plus tard à 14h (H.N.C.), le mardi 10 juin 1986, conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)», 7 août 1981

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

Le Collège invite les Franco-Manitobaines et les Franco-Manitobains à sa collation des grades.



Le Chancelier, le Président et le Sénat
de l'Université du Manitoba
ont l'honneur de solliciter votre présence à la
Collation des grades de l'Université
pour conférer des diplômes et grade honorifique
le mercredi quatre juin mille neuf cent quatre-vingt-six
à vingt heures
au gymnase du Collège universitaire de Saint-Boniface
Récipiendaire du Grade Honorifique
Albert Breton, B.A. (Man.), Ph.D. (Col.), membre de la
Société royale du Canada; officier de l'Ordre du Canada.
Une réception en l'honneur des diplômés suivra,
au gymnase ouest. Vous y êtes cordialement invité (e).

Et si vous cultiviez des plantes sauvages?

Les plus belles fleurs ne s'achètent pas nécessairement chez les pépiniéristes. La campanule, l'ancolie, l'anémone des bois, le muguet et le lis des prairies sont gratuits à qui veut bien prendre le temps de récolter quelques plantes.

Si la culture des plantes sauvages vous intéresse, inscrivez le dimanche 25 à votre calendrier. Car il y aura, à cette date, un atelier sur la culture des plantes sauvages: arbres, arbustes et vivaces. L'atelier sera donné par Mary Kreiger, une botaniste du Fort Whyte Nature Centre (*voir le Calendrier provincial*).

La culture des plantes sauvages n'est pas compliquée, nous assure Mary Kreiger. Il y a assez d'espèces pour tous les genres de sol et tous les climats. Il y a toute une multitude de fleurs des prairies qui égayerait les coins ensoleillés de votre cour. Pour les coins ombrageux, vous n'avez qu'à choisir des fleurs des bois.

En général, vous pouvez cueillir légalement les plantes sauvages le long de toutes les routes manitobaines à l'exception de la transcanadienne. Par contre, la cueillette de plantes dans les parcs provinciaux et fédéraux est formellement interdite.

Transplanter des vivaces sauvages ne cause aucun problème, explique Mary Kreiger. Le secret, c'est de le faire lorsque la plante est à son stade de repos. Les vivaces fleurissant au printemps devraient être transplantées à l'automne. Celles qui fleurissent à l'automne devraient être transplantées au printemps.

Ce qu'il importe de faire maintenant, suggère la botaniste, c'est de trouver les plantes qui vous intéressent. Car le meilleur temps d'identifier une plante, c'est lorsqu'elle est en pleine floraison.

Une fois que vous les avez trouvées, inscrivez le lieu dans un carnet. Lorsque la plante aura fini de fleurir, vous pouvez retourner au site exact afin de cueillir la semence ou la racine.

Armés des bons conseils que vous aurez appris le 25 mai, vous aurez peut-être les plus beaux parterres l'année prochaine. Du moins, les plus différents!

Lucien CHAPUT

Le guide des semences et plantations

Il ne faut pas enterrer la semence trop profondément. Il y a juste assez d'énergie dans une graine pour que la nouvelle pousse sorte de terre. Ensuite, c'est aux feuilles de la plante de faire le reste.

Vous pouvez semer les grosses graines, comme les fèves et le maïs, un peu plus profondément que la petite semence (*comme celle de carotte et d'oignon*).

Quant aux pommes de terres, Lévis Courchaine offre un petit conseil fort utile. Coupez les pommes de terre une semaine avant de les planter. Laissez les germer au soleil. Une petite pousse verte apparaîtra. De cette façon, une fois plantées, les pommes de terre poussent plus vite.

Attention par contre! Une pomme de terre germée dans la noirceur ne donne rien. Et lorsque vous achetez des pommes de terre pour les semences, méfiez vous de celles vendues pour fin de consommation. Elles auront été traitées avec un produit chimique qui retarde la germination.

Pour la distance entre les plantes et les rangs, on vous réfère au tableau. Il a été préparé à partir des données fournies par l'Université du Manitoba.

L.C.

	Profondeur de la semence (cm)	Espace entre les plants (cm)	Espace entre les rangs (cm)
Aubergine	—	45-60	76-90
Betterave	—	8	61
Brocoli	—	35-60	60
Carotte	1	5	46
Célerie	—	25-30	30-38
Chou	1	45-60	76
Chou-fleur	—	45-60	76
Concombre	2	33	152
Courge	4	67	183
Epinard	1-2	15	46
Haricot	6	10	91
Laitue	1-2	15	46
Maïs	4	33	91
Navet	1	15	61
Oignon	1	8	46
Panais	1	8	61
Pois	4	4	61
Poivron	—	38-45	60-76
Pomme de terre	6	33	91
Radis	2,5	2,5	46
Tomate	—	45	91

Curieux comme nous (ça fait partie du métier), nous aimerions vraiment savoir quelles questions en matière de jardinage vous préoccupent le plus. Pourquoi ne les notez vous pas sur un bout de papier? Faites les parvenir aux bureaux de La Liberté (C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4). Ou si vous préférez, composez le 237-4823 et demandez Lucien CHAPUT.

MAI

Saint-Boniface: tous les jours du mois de mai, les organisations religieuses de la paroisse Cathédrale réciteront le chapelet à 16h45.

Vendredi 23

Saint-Boniface: le pianiste Mark Kolt au Foyer du CCFM.

Saint-Boniface: Lecture de poésie au Foyer du CCFM. (233-8972)

Saint-Jean-Baptiste: «Boite à chansons» organisée par les élèves du Collège de Saint-Jean-Baptiste à 19h30 au gymnase de l'école élémentaire.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

Winnipeg: Le Desrosiers Dance Theatre, dans le cadre du 2e Festival de danse moderne canadienne. (452-1239)

Samedi 24

Saint-Boniface: Soirée des clochards de l'Union nationale française, 541, rue Giroux à 19h30. (233-2520)

Saint-Boniface: le pianiste Mark Kolt au Foyer du CCFM.

Winnipeg: Le Desrosiers Dance Theatre, dans le cadre du 2e Festival de danse moderne canadienne. (452-1239)

Winnipeg: Spectacle de danse dans le cadre du Manitoba Provincial Dance Festival, à 20h, au MTC. (943-7116)

Sainte-Anne-des-Chênes: Soirée fondue organisée par le Centre culturel pour son assmblée annuelle à 18h00.

Saint-Lazare: Marché aux puces organisé par les Dames auxiliaires de 10h00 à 14h00, suivi d'un bingo de 14h00 à 16h00 (Claudette Simard: 683-2274)

Somerset: Thé-pâtisserie vente d'articles divers organisé par le Club des aînés à partir de 13h00 au Rendez-Vous.

Dimanche 25

Winnipeg: Atelier au sujet de la culture des fleurs sauvages au Fort Whyte Nature Centre, 1961 McCreary Road, à 14h. (895-7001)

Saint-Adolphe: Grand souper organisé par le Club amical de Saint-Adolphe, au Centre Ritchot, de 16h à 19h.

Ile-des-Chênes: Tournoi de balle molle pour équipes mixtes. Inscriptions avant le 17 mai (Ruth: 878-3254, Val: 878-2735)

Saint-Jean-Baptiste: Congrès annuel de la Ligue féminine catholique à 9h00, salle du Centenaire. À 18h30, banquet ouvert à tout(e)s.

Lundi 26

Winnipeg: 5e spectacle du Manitoba Registry of Interpreters for the Deaf présenté au Centre pour les mal-entendants des Kiwanis, 285 Pembina Highway, à 19h. Seconde présentation le lendemain à la même heure. Le spectacle est à la fois gestuel et parlé.

Mardi 27

Saint-Malo: Assemblée annuelle de l'Association pour l'Intégration communataire, filiale Rivière-Rouge, à 20h à l'Atelier Saint-Malo. (347-5418)

Mercredi 28

Saint-Boniface: le CM2 à 20h au Théâtre de la Chapelle. (233-8053).

Jeudi 29

Saint-Boniface: le CM2 à 20h au Théâtre de la Chapelle. (233-8053).

Vendredi 30

Saint-Boniface: le CM2 à 20h au Théâtre de la Chapelle. (233-8053).

Samedi 31

Saint-Boniface: le CM2 à 20h au Théâtre de la Chapelle. (233-8053).

Winnipeg: Le Manitoba Run for Light tient sa 3e course annuelle à 22h au Parc Assiniboine, à l'est de la locomotive.

Saint-Malo: Cyclethon organisé par les responsables de l'Association pour l'Intégration communautaire (AIC avant ACDM) pour l'Atelier de Saint-Malo. (347-5418)

JUIN

Dimanche 1er

Saint-Boniface: Vernissage de la 54e exposition de la Société des artistes du Manitoba à 14h au CCFM. Jusqu'au 30 juin. (233-8972)

Mardi 3

Saint-Boniface: Célébration eucharistique en l'honneur du 30e anniversaire de prêtrise de l'abbé Léo Couture à 19h30 à la Cathédrale.

Jeudi 5

Winnipeg: L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente The Bloodknot du sud-Africain. Athol Fugard à 20h au 160 Princess. Jusqu'au 15 juin, relâche le 9. (947-9374)

Saint-Boniface: cours prénatal à l'intention des mères célibataires. (945-8966)

Winnipeg: Vente de peintures, aquarelles, dessins de 16h à 20h, 181, rue Higgins, organisée par le Forum Art Institute.

Samedi 7

Winnipeg: Vente d'art de 13h à 18h au Forum Art Institute, 181, rue Higgins.

Lundi 9

Winnipeg: Chorégraphies de Alain Charron et Mark Golden au Gas Station à 20h30. (287-2757)

Mardi 10

Winnipeg: Chroégraphies de Alain Charron et Mark Golden au Gas Station à 20h30. (287-2757)

Mercredi 11

Saint-Boniface: La pièce Tout tourne autour, présentée par le Collège Louis-Riel. (237-8927)

Winnipeg: Chorégraphies de Alain Charron et Mark Golden au Gas Station à 20h30. (287-2757)

Jeudi 12

Saint-Boniface: Assemblée annuelle de l'Institut Joseph-Dubuc à 19h au CUSB.

Saint-Boniface: Assemblée annuelle du Festival du Voyageur à 19h30 au Rendez-Vous.

Winnipeg: The Kingston Trio, à la Salle du centenaire à 20h.

Saint-Boniface: La pièce Tout tourne autour, présentée par le Collège Louis-Riel. (237-8927)

SAINT-PIERRE-JOLYS

Gosselin remplace Roy

Le bureau de poste de Saint-Pierre-Jolys n'est plus le même depuis l'après-midi du mardi 20 mai, la journée où le maître de poste depuis près de 24 ans a pris sa retraite.

Un successeur à Philippe Roy, maître de poste depuis le 1er juillet 1962, n'a pas encore été nommé. En attendant, Paulette Gosselin (née Lafrance), son adjointe depuis dix ans, assurera l'intérim.

Philippe Roy a été plus que simplement responsable du courrier du village. Ne manquez pas son **Portrait**, qui sera publié dans **La Liberté** au début du mois de juin.

Lucien CHAPUT

1020 signatures pour une ligne

Plus d'un millier de personnes ont signé la pétition réclamant une ligne directe entre le district de Lorette et d'Ile-des-Chênes et la ville de Winnipeg.

307 personnes ont signé à Ile-des-Chênes et 713 à Lorette, mais les gens ne semblent guère vouloir s'impliquer davantage, déplorent Louise Wagner d'Ile-des-Chênes et Adeline Larter de Lorette.

ILE-DES-CHÊNES/ LORETTE

"Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir former un comité", déclare Adeline Larter. Des photocopies des pétitions seront expédiées au Manitoba Telephone System (MTS) et à Al Mackling, ministre responsable des télécommunications dans la Province.

Une refonte complète du système de taxation téléphonique dans toute la province est actuellement à l'étude. Le MTS doit faire ses propositions au gouvernement entre l'été prochain et la fin de cette année.

S.J.

LA ROUGE

Des liens étroits qui payent

Les finissants des villages de la Rouge sont chanceux. Grâce aux liens étroits qui existent dans ces communautés, ils peuvent profiter des expériences d'anciens finissants.

DOSSIER

Que décident les finissants?

Albert Déquier, le conseiller à l'Institut collégial Saint-Pierre, reconnaît l'influence importante des anciens finissants sur le groupe de 1986. Grâce au phénomène des liens étroits, les nouveaux finissants perçoivent, de plus en plus, un besoin d'étudier à un niveau supérieur.

Trois autres écoles de la Rouge auront des "finissants" sans avoir des élèves en douzième année.

Il y a 15 étudiants en 9e année à l'École Saint-Malo. Neuf iront à Saint-Pierre et 6 se présenteront à l'école vocationnelle de Steinbach.

Un ou deux des "finissants" de l'École Letellier se rendront en ville au Collège Louis-Riel. Les quatre autres termineront leurs études secondaires au Collège Saint-Jean-Baptiste.

L'École Sainte-Agathe enverra 8 étudiants de plus à Saint-Jean-Baptiste. Il y en aura un à Steinbach et deux en ville, à Saint Paul's High School.

L'Institut collégial Saint-Pierre

À Saint-Pierre-Jolys, les quelque 20 étudiants de la 12e année ont compris le besoin de poursuivre leurs études. Cependant, ils ne se remettront pas tous à l'étude dès la rentrée prochaine.

Au moins sept envisagent déjà de passer une année sur le marché du travail pour commencer. Quatre autres se présenteront à l'Université du Manitoba, cinq au Collège universitaire de Saint-Boniface et trois étudieront aux collèges communautaires, soit à Red River ou à Saint-Boniface.

Brigitte Péloquin a décidé de se remettre aux études dès septembre 1986. Elle poursuivra ses études à l'Université du Manitoba. Pour ce qui est de ses confrères de classe qui travaillent l'an prochain, Brigitte prévoit déjà qu'ils retourneront aux études. Travailler n'est qu'une manière de se ravitailler pour les études.

Voici la liste des étudiants de la douzième année à l'Institut collégial Saint-Pierre:

Martial Audet, Donald Audet, Elizabeth Bastiaanssen, Ginette Catellier, Danielle Comeau, Brenda Copple, Lisa Chandonnet, Rachel Côté, Michelle Fréchette, Paulette Gagné, Charlene Hébert, Jean Hébert, Sylvie Lefèvre, Edith Nayet, Brigitte Péloquin, Daniel Philippot, Chéri Robin, Barry Rochon, Tina Sicotte, Kim Stubbington et Gérald Vermette.

Le Collège Saint-Jean-Baptiste

La vingtaine d'étudiants en 12e année au Collège espère en grande majorité, poursuivre ses études. Dans les années passées, les finissants à Saint-Jean-Baptiste ont eu des difficultés dans certains domaines. Les finissants de 1986 ont pris leur expérience en considération quand c'est venu le temps de prendre une décision.

Sept étudiants iront au Collège universitaire de Saint-Boniface, trois à l'Université du Manitoba, un au Collège communautaire de Red River et un autre au Collège communautaire de Saint-Boniface. Trois élèves serviront comme gardemalades à l'hôpital de Saint-Boniface, un participera à Jeunesse Canada Monde et six travailleront l'année prochaine. Les autres restent indécis quant à l'année prochaine.

Michel Bruneau se présentera à l'Université du Manitoba l'an prochain où il prendra des cours dans le but de devenir médecin. Ses confrères et lui ont pris en considération les succès et les insuccès des anciens de Saint-Jean-Baptiste. Certains domaines sont plus prometteurs que d'autres.

Comme le dit Ronald Perron, le directeur, l'embarras du choix existe encore au niveau des études.

Le problème réside dans le choix d'un bon domaine d'étude.

André BRIN

Voici les étudiants en douzième année au Collège Saint-Jean-Baptiste.

Paulette Alarie, Nicolle Barnabé, Robert Bérard, Michel Bruneau, Pauline Bruneau, Irène Chartier, Raymond Comeault, Marie-Paule Damphousse, Danielle de Moissac, Louise Désautels, Constance Doerksen, Guy Dumesnil, Bertrand Dupuis, Evelyne Dupuis, Ronald Fontaine, Michael Gilmore, Monique Granger, Lynne Lemoine, Robert Lévesque, Agnès Rémillard, Norbert Ritchot, Brigitte Roy, Muriel Roy, Michelle St-Hilaire, Jeanine Sorin, Raymonde Touzin et Daniel Vermette.

PROVINCE

Sr Jacqueline St-Yves succède à Sr Marie Bonin

C'est le 1er juillet que se terminera le mandat de six ans de Sr Marie Bonin, la supérieure provinciale des Soeurs Grises.

Sr Bonin a mis ainsi en perspective la nomination de Sr Jacqueline St-Yves, son successeur: "J'ai travaillé avec elle plusieurs années et je suis confiante que, sous sa direction, la Mission des Soeurs Grises continuera avec la force, la détermination et la prévoyance de sa fondatrice, Marguerite d'Youville".


Sr Marie Bonin

Sr St-Yves est membre de la congrégation depuis 1967. Elle enseigne d'abord au niveau élémentaire. En 1985, l'Université d'Ottawa lui décerne une maîtrise en administration de la santé. Pendant cette dernière année, elle a oeuvré comme coordonnatrice pour la congrégation en préparation du Chapitre général, un événement de planification et d'orientation qui a lieu tous les 5 ans. Elle a été membre de plusieurs conseils d'administration d'institutions de santé.

Par ailleurs, la supérieure provinciale disposera d'un nouveau conseil provincial, un groupe consultatif. Il est formé de Sr Céline Vermette (*assistante provinciale*), Sr Yvonne Prévost (*conseillère provinciale*), Sr Lucille Damphousse (*secrétaire provinciale*) et Sr Jean Ell (*trésorière provinciale*).

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipalo

Léo Couture quitte la Cathédrale

L'abbé Léo Couture, curé de la Cathédrale depuis 1972, va quitter la paroisse "pour assumer, à partir du mois d'août, de nouvelles responsabilités dans le diocèse".

Ni l'archevêché, ni l'intéressé n'ont voulu donner de détails tant sur la nature de ces nouvelles fonctions que sur le nom de son successeur. Quoi qu'il en soit, le chancelier Roland Bélanger a déclaré qu'il s'agirait de "LA nomination de l'année".

Léo Couture va également fêter ses 30 années de prêtrise lors d'une célébration eucharistique spéciale présidée par Mgr Antoine Hacault le 3 juin.

À la veille de ce jubilé, Léo Couture affirme être à la fois "surpris et très heureux d'être encore là, en dépit des bouleversements, comme le concile Vatican II par exemple".

Après avoir servi comme vicaire à la Cathédrale, puis comme chancelier du diocèse, ensuite comme curé de Saint-Norbert, et enfin, pendant 14 ans comme curé de la Cathédrale, l'abbé Léo Couture "aime toujours beaucoup la vie d'Église et les célébrations liturgiques".

Natif de Saint-Boniface, son nouvel emploi lui permettra de rester dans sa ville natale et de ne pas perdre contact avec la population.

S.J.



L'abbé Léo Couture. Pas de détails encore.

"La retraite paroissiale a encore une signification"

À leur demande insistante, l'abbé Léo Couture a organisé une retraite pour les paroissiens de la Cathédrale. Il a demandé à Mgr Roger Ébacher, de Baie-Comeau, de l'animer.

Cela fait plusieurs années qu'il n'y a pas eu de retraite à Saint-Boniface. Plus de 500 paroissiens sont venus l'après-midi et 600 le soir, pendant la Pentecôte.

SAINT - BONIFACE

"Les gens écoutaient très attentivement, raconte Roger Ébacher, ils ont été parfois un peu étonnés de la façon très directe avec laquelle je donne la parole de l'Évangile. Il y a une sorte de nouveauté qui semble les toucher."

"Ceux qui ne sont pas venus ont manqué une belle occasion de se resituer dans leur foi. Une retraite comme celle-là permet de retrouver ses bases. Si on ne ressource jamais sa foi, c'est comme si on s'abstenait de manger, on meurt."

Communauté bien vivante

"La communauté de la Cathédrale paraît bien vivante. Dans notre monde très urbanisé, matérialiste, les jeunes ont besoin de contemplation. On assiste à une redécouverte de Vatican II, avec une liturgie plus vivante, moins ritualiste."

"Mais une retraite paroissiale, estime Mgr Ebacher, a encore une signification. Les gens ont répondu à cet appel. Comme ce jeune qui m'a avoué avoir découvert l'Évangile et un monde nouveau."

Stéphane JARRE

Scouts et Guides à la recherche

Même constat lors de la réunion annuelle conjointe des Guides et des Scouts mercredi 14 mai: le manque d'animateurs et d'animatrices fait piétiner le mouvement.

"Des jeunes, nous en avons, mais nous manquons de personnes pour les encadrer", déclare Corinne Leblanc-Fenez, coordonnatrice des Guides. "Malgré la concurrence des ringuettes, le mouvement compte 400 membres. Il se peut qu'une nouvelle section soit créée à Sainte-Agathe cet automne."

D'autre part, les Guides vont prochainement recevoir du diocèse un terrain à Plage-Albert. Il sera ainsi possible d'organiser dans un chalet des camps d'été pour plusieurs dizaines de jeunes, dès l'été 87 peut-être.

PROVINCE

Financièrement, les Guides ont terminé l'exercice 85/86 avec un léger excédent. Un nouveau fonds a été mis sur pied qui porte le nom d'Evelyne Brodeur, la première commissaire, afin d'assurer davantage d'indépendance aux guides. Néanmoins, des demandes de subventions ont été déposées.

Une formation

Le nouvel exécutif des Guides est le suivant: Céline Thuot remplace Annette Roy au poste de commissaire du district; les autres membres sont Hélène Proteau (*jeunesse*), Thérèse Groot (*administration*), Diane Samardzija (*guides*), Elaine Landry (*Kamsok*), Lorraine Beaudry (*trésorière*), Lorainne Gatin (*conseillère à l'administration*), Lina Laurencelle, Antonia Labelle, Janine Giasson (*consillères au bureau*), Léo Couture (*aumônier*).

Les Scouts rassemblent autant de membres que les Guides, 400 jeunes et adultes. Ce nombre a diminué de 10 pour cent l'année dernière, note le président sortant Marcel Boulet, comme dans tout l'Ouest canadien.

"Nous concentrons nos efforts sur la publicité et le marketing car nous voulons augmenter le nombre de participants et leur offrir une bonne formation et des activités intéressantes. Mais ils sont impliqués dans tellement de sports maintenant..." Un programme de formation est prévu à l'automne pour les animateurs.

Le nouvel exécutif des Scouts se compose de: Arène Huberdeau (*président*), Marcel Boulet, Carmen Dubé, René Robidoux, Angèle Desrochers, Denis Labossière, André Fréchette, Jean Gaudry a quitté l'exécutif.

S.J.

VIE SOCIALE

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.

Naissances

Patrick Gilbert **Guéret**, fils de Robert et Rose-Marie (née Simard) de La Broquerie, né le 26 avril. Grands-parents: Ignace et Élise Guéret de La Broquerie; Denis et Claudette Simard de Saint-Lazare.

Luc Norbert Joseph **Dacquay**, fils de Guy et Christine (née Newman), né le 12 mai à Saint-Boniface. Grands-parents: Norbert et Fernande Dacquay de Saint-Boniface; Winnie Newman de Winnipeg.

Natalie Hélène **Foidart**, fille de Denis et Suzanne (née Rémillard), né le 17 avril. Grands-parents: M. et Mme Aimé Rémillard; Marcel et Madeleine Foidart.

Nathalie **Parent**, fille d'Aurèle et Lucette (née Delorme), né le 2 mai. Grands-parents: Éloïse Delorme de Saint-Vital; Michel et Dorothy Parent de Morris.

Baptêmes

Tanya Boudreau, baptisée au Sacré-Coeur Centre, le 18 mai.

Mélissa Bourassa, baptisée au Sacré-Coeur Centre, le 18 mai.

Christina Bourassa, baptisée au Sacré-Coeur Centre, le 18 mai.

Roxanne Lépine, baptisée au Sacré-Coeur Centre, le 18 mai.

Confirmations

Sainte-Agathe (24 mai): **Confirmands:** Julie Bérard, Kevin Berthelette, Janine Brémault, Joanne Chartier, Dée-Anne Daudet, Chantal Dorge, Heather Lécuyer, Martin Lemoine, Kevin Maier, Paul Palud, Jocelyne Ritchot, Jolene Robert, Liette Robert, Rachelle Robert, Suzanne Robert, Raymond Sorin.

Saint-Malo: confirmands (4 mai): Corinne Catellier, Émilie Curé, Roxanne Desrosiers, Aline Fillion, David Forest, Doreen Forest, Keith Gosselin, Nadine Gosselin, Fae Hamonic, Dean Hébert, Akaly Khounsombat, Chausamone Khounsombat, Chanthaone Khounsombat, Kaniasak Khounsombat, Khamsing Khounsombat, Niphavanh Khounsombat, Sondary Khounsombat, Zaysanphone Khounsombat, Jacques Lafournaise, Josée Lambert, Réal Lambert, Stacey Langhan, Corey Maynard, Eric Maynard, Carmen Péloquin, Angèle Preteau, Daniel Preteau, Roxanne Racine, Neil Remanda, Michel Sicotte.

Décès

Roland Joseph Antino Légaré, de Winnipeg, décédé le 29 avril à l'âge de 51 ans.

Anne Lavallée, épouse de feu Adrien Lavallée, de Saint-Boniface, décédée le 15 mai à l'âge de 76 ans.

John Anthony Ernest Schimnowski, jr, époux de Connie Magnusson, de Winnipeg, vice-président de la Western Pain Company, décédé le 15 mai à l'âge de 41 ans.

Denis Rocan, époux de Jackie Laurin, de Saint-Boniface, décédé le 16 mai à l'âge de 42 ans.

Théophiline Alarie (née Campeau), épouse de feu Antoine Alarie, anciennement de Sainte-Agathe, décédée le 17 mai à l'âge de 88 ans.

Alexandre Bell, époux de Thérèse Poirier, de Otterburne, décédé le 6 mai à l'âge de 66 ans.



RAPPORT DE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION
PROJET: nº 840001

Santé et Bien-être social Canada
Winnipeg (Manitoba)
Édifice de la Direction de la protection de la Santé

AVIS est par la présente donné que la date limite de réception des offres, précédemment fixée au 30 mai 1986, est reportée à 14h (heure d'été du centre), le vendredi 6 juin 1986.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS:

La date limite de réception des offres des sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique par l'intermédiaire du Manitoba Bid Depository Inc., précédemment fixée au 28 mai 1986, est reportée à 14h (heure d'été du centre), le mercredi 4 juin 1986.



Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numero 949-2372.

PROJET

No. 840074 - Emerson West (Manitoba)
Douanes et accise, bureau d'entrée
Aire secondaire de visite des bagages

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mardi 10 juin 1986.

Dépôt: Néant

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Caissier/Caissière
Bureau de Winnipeg
17 212$ à 18 928$ (échelle d'embauche)

Bilinguisme impératif — Admissibilité: E 1

Sous la direction du surveillant, Finances, le/la titulaire doit recevoir, inscrire, codifier, vérifier et équilibrer tous les comptes à recevoir. Cette personne a la responsabilité de la garde de tous les fonds et établit les reçus quotidiens pour les dépôts bancaires et prépare les reçus pour la mise en mémoire sur le système en direct du grand livre. Le/la titulaire offre également des services d'appoint pour d'autres postes dans le service des finances.

La personne sélectionnée possédera un diplôme d'études secondaires et aura un minimum d'une année d'expérience, de préférence dans un poste connexe à celui de caissier/caissière. Cette personne doit être en mesure d'exécuter et de consigner toutes les transactions financières sans erreur et doit entretenir d'excellents rapports avec les clients. Le/la titulaire doit en outre pouvoir dactylographier à une certaine vitesse (35 mots à la minute).

Cette personne doit travailler avec aisance dans les deux langues officielles du Canada.

Cet emploi est initiallement pour un contrat de six mois mais la S.C.H.L. pourrait par la suite offrir un emploi à titre régulier.

Envoyez votre demande ou votre curriculum vitae à:

Kathi Milnes
Gestionnaire, Ressources humaines et administration
S.C.H.L.
C.P. 964
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada

Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

La **Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17** est à la recherche de **professeurs bilingues** (français et anglais) pour combler les postes suivants pour l'année scolaire 1986-1987:

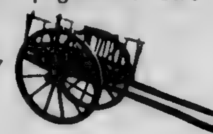
Collège Saint-Jean-Baptiste:
- 1,0 professeur à plein temps au niveau présecondaire

École élémentaire Saint-Pierre:
- 1,0 professeur à plein temps (niveau maternelle)

École Saint-Malo:
- 1,0 professeur à plein temps (niveau présecondaire)

S'il vous plaît adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire de la Rivière Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0 Téléphone: 1-433-7815



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Petro-Canada Inc.–Exportation de gaz naturel à Petro-Canada Hydrocarbons Inc.

L'Office national de l'énergie tiendra une audience sur une demande présentée par la société Petro-Canada Inc., en vertu de la Partie VI de la Loi sur l'Office national de l'énergie, en vue d'une licence d'exportation d'une quantité totale de 3,19 milliards de mètres cubes de gaz naturel à Petro-Canada Hydrocarbons Inc. aux États-Unis.

L'audience commencera mardi le 17 juin 1986 à 9h30, heure locale, au théâtre Glenbow du Calgary Convention Center, 120 - 9e Avenue S.E., Calgary (Alberta).

L'audience sera publique et sera tenue pour obtenir les preuves et les avis pertinents des parties intéressées, des groupes, des organismes et des sociétés à l'égard de cette demande.

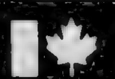
Toute partie qui souhaite intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire à la requérante. Cette dernière fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Toute partie qui ne souhaite que faire des commentaires sur la demande doit faire parvenir une lettre au Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à la requérante, Petro-Canada Inc., B.P. 2844, Calgary (Alberta) T2P 3E3.

Les interventions écrites ou les commentaires doivent parvenir à l'Office avant le 23 mai 1986. À ce moment-là, le Secrétaire diffusera une liste des intervenants.

On peut se procurer des renseignements sur les procédures relatives à cette audience (ordonnance d'audience GH-1-86) en français et en anglais et ils peuvent être obtenus en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au bureau de distribution de l'Office au nº (613) 998-7206.

J.S. Klenavic
Le Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5



Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

Évaluateur(trice) résidentiel(le)
Poste contractuel - Durée de trois mois

Endroit: Winnipeg
Traitement de 900$ à 950$ (deux semaines)

La S.C.H.L. a un poste d'évaluateur(trice) de propriété résidentielle expérimenté(e) à combler immédiatement. Le(la) titulaire aidera à effectuer ou effectuera des évaluations d'unités de logement existantes dans la région de Winnipeg.

La personne choisie possèdera une accréditation d'évaluateur(trice) résidentiel(le) canadienne (C.R.A.) ou sera en voie de l'obtenir. Elle devrait également avoir déjà exercé ses fonctions dans le domaine de l'évaluation.

Les candidat(e)s doivent détenir un permis de conduire valide et disposer d'un véhicule.

Envoyer votre demande ou votre curriculum vitae à:

Kathi Milnes
Gestionnaire, Ressources humaines et administration
S.C.H.L.
C.P. 964, 870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

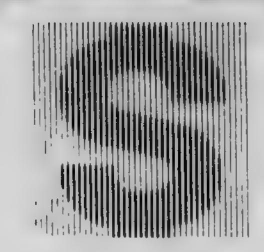
La date limite de présentation des demandes est le 28 mai 1986.

Canada

BFD

SÉMINAIRES DE GESTION

UN RAPPEL IMPORTANT



LA TENUE DE LIVRE

Date: 28 mai 1986

Heure: 9 h à 16 h

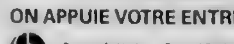
Endroit: The Wildewood Club

Frais d'inscription:
70 $

Pour vous inscrire, composez:
949-7900

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, téléphone 949-2372

SERVICE

Nº 769026 - GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Laboratoire médico-légal de la G.R.C.
621, route Academy
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: *le jeudi 5 juin 1986.*

Dépôt: **Néant.**

AVIS

Une rencontre préalable aura lieu à 9h, le 28 mai 1986, au 621, route Academy, Winnipeg (Manitoba). Les entrepreneurs sont priés de communiquer avec M. J. Smith, au 949-3255, avant la rencontre. Seules les offres des personnes ayant assisté à cette rencontre seront prises en considération.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Tout est en place pour la radio communautaire

Il ne manque plus qu'un permis et 450 000$

"On ne pourra pas aller en onde tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas l'argent pour l'installation et pour le budget de la première année d'opération," a prévenu Charles Gagné, le président du comité provisoire, lors de la réunion publique de la radio communautaire, mardi 20 mai.

"Mais il ne faut pas avoir peur des chiffres," a-t-il ajouté. "On ne serait pas rendu où nous sommes si on n'avait pas eu d'encouragement derrière nous."

Les chiffres en question sont les suivants:

- 338 000$ pour l'installation d'un poste émetteur MF qui desservirait un territoire allant de La Broquerie à l'est; à la frontière américaine au sud; à Somerset à l'ouest; et à Saint-Laurent au nord;
- 90 000$ pour équiper et aménager un studio à Saint-Boniface;
- 182 000$ pour la première année d'opération avec cinq employés et un minimum de 42 bénévoles.

"On va aller chercher les 450 000$ qui vont nous permettre d'aller en onde," a lancé Vincent Dureault, responsable du comité des finances. "Il y a des débouchés. En novembre, on va rencontrer le ministre Marcel Masse. Le gouvernement est très ouvert à ce genre de projet."



La réunion constituante de la Radio communautaire du Manitoba. "On a été très enchanté de la réunion, a indiqué Charles Gagné, président du Comité provisoire. On a eu un bon groupe représentatif et de nouveaux visages."

La quarantaine de personnes ayant assisté à la réunion du mardi 20 partageait sans doute l'optimisme du comité provisoire. Puisqu'ils et elles ont indiqué leur accord en adoptant les orientations générales, les rapports et les statuts et règlements tels que soumis par le comité provisoire.

Ainsi, conformément aux nouveaux statuts et règlements, un conseil permanent a été choisi. Formé de neuf personnes, dont trois représentant une association francophone, le nouveau conseil est composé comme suit:

- Huit personnes étaient candidates aux six postes: Vincent Dureault, Roger Fontaine, Charles Gagné, Roger Gamache, Sylvie Lalonde et Serge Turmel ont remporté la faveur de l'assemblée.
- Quatre personnes se sont présentées aux trois postes réservés pour les représentants d'associations. Raymonde Gagné (*Collège de Saint-Boniface*), Arsène Huberdeau (*Bureau de l'Éducation française*) et Gilbert Savard (*Fédération provinciale des comités de parents*) ont été élus. (*Le choix de l'exécutif se fera à une prochaine réunion.*)

La cotisation des membres a aussi été fixée pour l'année 1986-1987. Il coûtera 20$ à un individu et 100$ à un organisme pour devenir membre de la Radio communautaire du Manitoba.

L'échéancier demeure essentiellement le même. Une demande sera déposée au Conseil de la Radio-Télévision canadienne (CRTC) en juin. La nouvelle radio communautaire MF irait en onde dès l'automne 1987.

Lucien CHAPUT

Le Foyer sollicite des volontaires

Le Foyer Saint-Boniface a besoin de bénévoles. "Une dizaine, entre 15 et 75 ans", précise la coordonnatrice des bénévoles, Jeannette Lussier.

Le Foyer dispose encore actuellement de jeunes du programme Katimavik. Mais à leur prochain départ, il faudra combler un grand vide. Jeannette Lussier a été embauchée voilà trois mois pour mettre sur pied un réseau de bénévoles. C'est le premier appel sérieux

SAINT-BONIFACE

que le Foyer lance à la population.

"Cet été, il pourrait y avoir des jeunes pour aider à donner les soupers, pour pousser les fauteuils roulants, pour se promener avec les personnes âgées".

Sur une base régulière, (*hebdomadaire, mensuelle...*) les volontaires peuvent visiter les résidants, leur jaser, écrire des lettres, offrir des promenades en voiture. Sur une base irrégulière, les bénévoles peuvent donner un coup de main lors du transport de fauteuils roulants à des concerts; jouer de la musique; accompagner les résidants chez le médecin. Entre autres.

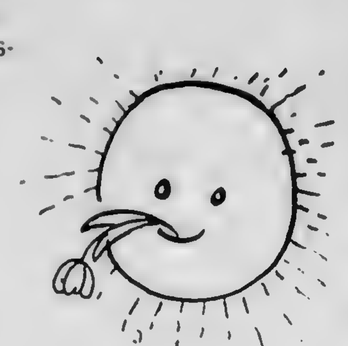
"Le montant de temps, le genre de travail est déterminé quand on rencontre les volontaires. Là, on peut bien tout expliquer" ajoute Jeannette Lussier. La coordonnatrice des bénévoles peut être jointe au 233-7430.

BB

La page de Bicolo

Bonjour mes amis!

Le printemps est enfin arrivé! Bonjour bâtons, balles et beau temps! Je t'ai préparé un jeu d'assemblage. Dans l'arbre, il y a des balles dans lesquelles on a écrit des choses qui se passent au printemps. Découpe le dessin qui correspond à chacune de ces phrases et colle-le sur l'arbre.



Au printemps on ratisse et on nettoie la cour.

Au printemps on prépare le jardin et on le sème.

Au printemps les animaux se réveillent.

Au printemps il y a des chatons sur les arbres.

Au printemps les bourgeons apparaissent sur les arbres.

Au printemps la neige fond.

Au printemps on prépare la roulotte pour faire du camping.

Au printemps les oiseaux reviennent du sud.

Au printemps il pleut plus souvent.

Au printemps on fait voler les cerfs-volants.

Au printemps les oiseaux font leurs nids.

CONNAIS-TU TES FLEURS PRINTANIÈRES?

Écris leur nom dans la grille.

12. 1 2 B 3 4 D 5 6 7 8 9 E 10 11 E

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

Membre gagnant 5868
Stéphane Taillefer 10 ans
12, rue Landry
Saint-Norbert

Réponses
1. iris
2. lilas
3. jonquilles
4. tulipe
5. pissenlit
6. lis tigré
7. églantines
8. violettes
9. lis blanc
10. crocus
11. marguerites
12. sabot de la vierge

Nécrologie

BENOIT DUPUIS

Soudainement à sa résidence le 21 avril 1986 est décédé à l'âge de 69 ans Benoit Dupuis de 62 Haig à Saint-Vital.

M. Dupuis est né à Ste-Elizabeth où il fut cultivateur jusqu'en 1968.

Il laisse dans le deuil son épouse Yvonne, née Lamoureux, un fils Roger et son épouse Liliane, cinq petits-enfants Joël, Roxanne, Martin, Christian et Natalie, tous de Rivers, quatre frères et cinq soeurs, Sr Eloïse Dupuis, s.g.m., Arthémise St-Hilaire, Rosaire et son épouse Cécile, Wilfrid et son épouse Marie, Alida Dupuis, Agnès Lafrance, Claire et son époux Armand Desharnais, Léandre et son épouse Emelda, Agathe et son époux George Paquette, Raymond et son épouse Madeleine, un beau-frère Adhémar Lamoureux et son épouse Rose, deux belles-soeurs Mme Agnès Desauniers et Mme Rita Lamoureux et plusieurs nièces et neveux.

Les prières ont été récitées le 23 avril au Salon Desjardins. La messe de la Résurrection a été célébrée par M. l'abbé Robert Campeau le 24 avril en l'église Ste-Marie. L'inhumation eut lieu au cimetière Glenlawn.

La famille d'Yvonne Depuis remercie l'abbé Campeau ainsi que toutes les personnes qui leur ont offert leur condoléances, leurs services, messes et fleurs. Un merci tout spécial va aux chantres, lecteurs et aux porteurs.

JOHN ANTHONY ERNEST SCHIMNOWSKI, fils

Subitement, le jeudi 15 mai 1986, au Centre de sciences de la santé, est décédé, à l'âge de 41 ans, John Anthony Ernest Schimnowski, fils.

Il laisse pour chérir sa mémoire sa femme bien-aimée, Connie (née Manusson); ses fils John et Stephan et ses filles Jacqueline et Stephanie, tous à la maison; son père Jack de Winnipeg; son frère Paul et son épouse Donna ainsi que leurs enfants Jennifer, Paul, Jason et Amanda; sa tante Sr Florence Schimnowski, s.n.j.m., de Saint-Boniface; ses belles-soeurs, ses beaux frères et de nombreux neveux et nièces. Il manquera à ses nombreux amis, connaissances et associés d'affaires. Sa mère Mary lui précéda en 1983.

John était vice-président de la firme Western Paint. Il était membre de la paroisse Sainte-Bernadette et des Chevaliers de Colomb. De plus, il était membre du Winnipeg Winter Club, du Carlton Club, du Winnipeg Rotary Club et du conseil d'administration du Better Business Bureau de Winnipeg ainsi que président sortant de la Winnipeg Paint Association. Il venait tout récemment de recevoir l'honneur de siéger au conseil d'administration de la Fondation de recherche de l'hôpital Saint-Boniface. Il avait aussi été associé, de longue date, au Icelandic Festival tenu à Gimli tous les ans au mois d'août.

Les prières ont été récitées le lundi 19 mai à 19h30 au Salon mortuaire Desjardins. La messe de la Résurrection a été concélébrée en l'église Sainte-Bernadette le mardi 20 mai à 14h00, suivie de l'inhumation au mausolée du cimetière Assumption.

Les porteurs sont Sandy Sanderson, Alan Hauff, Peter Magnusson, Rick Sobey et Wane Lacombe. Les porteurs honoraires sont Léo Barnabé, Dr V. Hagen, Darvin Jasper, Doug Hunter, Gord Gibson et Bill O'Byrne.

Les amis qui le désirent pourront faire des dons à la Fondation de recherche de l'hôpital Saint-Boniface, 409, avenue Taché, ou au Manitoba Heart Foundation, 352, rue Donald, bureau 301.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

De notre vie est partie la lumière. À Dieu nous confions son âme. Son esprit vivra toujours dans le coeur de ceux qui restent. Nous chérirons la mémoire d'une vie d'amour. Sa bonté et sa compassion ne seront jamais oubliées. Adieu, mon amour, tu nous manqueras terriblement, à moi et à tes enfants. Tu es trop jeune pour nous quitter, mais Dieu doit avoir bien besoin de toi.

Amour

ANGÉLINA COMEAU (née Verrier)

Paisiblement, le 6 mai 1986, au Foyer Saint-Boniface est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Angélina Comeau, épouse de feu Victor Comeau.

Elle laisse dans le deuil huit enfants: Georges-A. et Tootsie de Saint-Boniface, Gabriel et Thérèse de Irvine (Californie), Marie-Jeanne et Louis Clyne de Burnaby (C.-B.), Rita et Peter Tucker de Winnipeg, Denise et Gilbert Dupas de Sainte-Anne (Manitoba), Gisèle et Maurice Lafrenière de Saint-Boniface, Joseph H. et Jacqueline de Saint-Boniface et Lucien et Lorraine de Saint-Vital; trente-deux petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants; un frère, M. Lionel Verrier; deux soeurs, Mme Maria Trudeau et Mme Juliette Paul, tous de Saint-Boniface.

Mme Angélina Comeau fut précédée par un fils Gaston en 1945 et son mari Victor en 1964.

La messe de la résurrection fut célébrée le vendredi 9 mai en la Cathédrale de Saint-Boniface. Le célébrant était l'abbé Roland Lanoie, assisté du Père Léo Baert, aumônier du Foyer Saint-Boniface. Lectrice, Diane Comeau, petite-fille et servant, Richard Schaubroeck, petit-neveu. Les porteurs étaient six petits-enfants: Annette Dumais, Maurice Comeau, Denise Sopher, Richard Tucker, Norman Dupas et Guy Lafrenière.

La famille Comeau désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie. Un gros merci au personnel du Foyer Saint-Boniface, l'abbé Roland Lanoie, le Père Léo Baert, Soeur Jeannine Vermette et la chorale de la Cathédrale.



THÉOPHILINE ALARIE (née Campeau)

Paisiblement le samedi 17 mai 1986, à l'hôpital Sainte-Anne, Théophiline, épouse de feu Antoine Alarie, est décédée à l'âge de 88 ans.

Les prières ont été récitées le mardi 20 mai à 19h en la chapelle funéraire Desjardins. Une animation vivante par le chant des religieuses Filles de la Croix et les invocations appropriées présidées par le Père Aurèle Lemoine, o.m.i. touchaient bien tous les coeurs de la famille et des nombreux parents et amis sympathisants.

La messe de la Résurrection fut célébrée à 19h30 le mercredi 21 mai en l'église de Sainte-Agathe par l'abbé Georges Damphousse assisté des deux Pères Alarie, Joseph et Laurent et de nombreux concélébrants.

Merci à tous les prêtres et à la chorale. L'inhumation se fit dans le cimetière de Sainte-Agathe, à côté de son mari Antoine. Le café-rencontre, préparé par des dames dévouées de la paroisse fut fort apprécié.

Mme Alarie laisse à chérir sa mémoire cinq garçons: Jean et Yvette de Montréal; Joseph, o.m.i. de Villa Maria, St-Norbert, Laurent, o.m.i. de Fort Frances (Ontario); Célestin et Léona de Winnipeg; Emilien et Alice de Sainte-Agathe; cinq filles: Lucille, Fille de la Croix de Edmonton, (Alberta); Jeannine et Albert Courcelles de Sainte-Agathe; Berthe, Fille de la Croix de Winnipeg; Mariette et Hubert Caners de Winnipeg; Thérèse de Montréal (Québec); vingt-cinq (25) petits-enfants et vingt-et-un (21) arrière-petits-enfants; une soeur, Marie Josée, Fille de la Croix de Winnipeg; une belle-soeur, Alphonsine Campeau de Winnipeg; trois beau-frères, Antoine Blain de Ottawa (Ontario), Mathieu Lemoine et Armand Gratton de Sainte-Agathe.

Théophiline a su dans sa vie trouver consolation et bonheur dans un devoir d'état chrétiennement accompli. Toujours positive à la vie jusqu'à ses derniers jours, on pouvait saisir son rayonnement dans les joies familiales, là où elle savait s'épanouir avec fierté.

La famille désire remercier le personnel médical de l'hôpital Sainte-Anne pour les bons soins professionnels soutenus et très humains dans un esprit de dévouement exercés au Foyer Youville à Sainte-Anne. Un grand merci à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie d'une façon où de l'autre. Un merci spécial aux porteurs, huissiers, à l'organiste et au Salon mortuaire Desjardins.

«J'ai eu une heureuse jeunesse, une belle famille, une paisible vieillesse... en Toi, Seigneur, je mets mon espoir».

Prière à Marie Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de «Marie Reine des Coeurs» et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Maire, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.



ALEXANDRE BELL

Décédé le 6 mai 1986 à l'hôpital de Salaberry à St-Pierre à l'âge de 66 ans, M. Alex Bell d'Otterburne (Manitoba), époux bien-aimé de Thérèse (née Poirier).

M. Bell s'établit avec sa famille à Otterburne en 1946 où il était mécanicien au garage local de M. Lucien Rougeau. Quelques années plus tard, il devint propriétaire de ce même garage maintenant «Bell Motors». Il passa près de vingt ans à faire ce qu'il aimait beaucoup - la mécanique, et à rendre le meilleur service possible aux gens et fermiers locaux.

Il donna son temps et ses énergies à diverses organisations telles que Chevaliers de Colomb, syndique de la paroisse St-Viateur, Club de Curling et aussi comme commissaire d'école pour Otterburne.

Aussi souvent que possible, il participait au sport qui le passionnait - le curling.

Il laisse pour chérir sa mémoire son épouse, Thérèse; Hélène et Étienne Gagné et leurs enfants Daniel, Charmaine et Christian; Yvette et Gérard Gagnon et leurs enfants Robert, Marc et Julie; Madeleine et Fernand Dupuis et leurs enfants Eric, Roxanne et Léanne.

Les funérailles eurent lieu le samedi 10 mai 1986 à l'église St-Viateur d'Otterburne. Le Père Roland Prescott était le célébrant.

L'inhumation eut lieu au cimetière local.

REMERCIEMENTS

Mme Bell et sa famille remercient tous les parents, amis et connaissances pour leur sympathie, offrandes de messes, fleurs et présence aux funérailles.

Merci aussi aux porteurs, à la chorale et l'organiste et aux dames d'Otterburne pour le goûter.

Notre gratitude au Docteur Lim et aux garde-malades de l'hôpital de Salaberry.

La femme protège la santé. Mais...

Le Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme vient de publier un livre intitulé "La Femme, protectrice de la santé". L'auteure est Anita Fochs Heller. Ce livre est le résultat d'une enquête menée auprès de 165 femmes à travers le Canada.

Des femmes de situations différentes ont été sélectionnées pour participer à cette enquête. Ainsi, le Conseil voulait s'assurer que différentes catégories de femmes soient représentées.

Le but de l'étude est d'attirer l'attention du public et du gouvernement fédéral sur la problématique de la protection de la santé à la maison. On y étudie la nature du rôle de protectrice de la santé, les conséquences de ce rôle sur les politiques gouvernementales, le travail qu'il implique. Ainsi, on espère aider à déterminer la manière dont notre société canadienne peut jouer un rôle accru dans la protection de la santé.

Au départ, on se rend compte que les femmes endossent la plus grande partie des responsabilités en matière des soins de santé de la famille:

- 75 pour cent l'assument seules;
- 13 pour cent l'assument de manière égale avec le conjoint;
- 12 pour cent l'assument avec le conjoint et le reste de la famille.

Les femmes qui travaillent à l'extérieur, note l'étude, portent à peu près la même part de responsabilités dans les soins de santé que les femmes qui demeurent au foyer.

Voici quelques exemples des tâches que les femmes accomplissent:

- elles demeurent à la maison quand un membre de la famille est malade;
- elles accompagnent les enfants chez le médecin;
- elles se lèvent la nuit pour les soigner;

L'auteure est membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Cécile Rémillard-Beaudry

TRIBUNE LIBRE

- elles surveillent la santé physique et émotive de toute la famille, y compris le conjoint.

Par contre, qui soignent les femmes quand elles sont malades? Dans la plupart des cas, personne, malheureusement...

Les femmes ne se plaignent pas trop face à leur rôle. Elles l'acceptent automatiquement et volontiers. N'en n'a-t-il pas toujours été ainsi?...

Le message qui ressort de ce livre? Le rôle que les femmes ont joué à titre de protectrices de la santé devrait être partagé par tous les membres de la famille, par la communauté, par les divers paliers gouvernementaux. On note que le travail des protectrices de la santé consiste surtout en un effort de **promotion de la santé** et **de la prévention.**

D'après l'étude, les tâches préventives ne sont pas assez reconnues ou appuyées par le système médical actuel.

Voici ce dont les femmes ont besoin:

- plus d'information générale en matière de santé;
- plus de renseignements spécifiques concernant la condition physique et psychologique, surtout au sujet des cas chroniques, de certaines périodes de la vie: enfance, adolescence, âge adulte;

- plus de secours d'urgence;
- plus de ressources diverses;
- plus d'accès aux services professionnels;
- plus d'éducation (*biologie, physiologie, santé mentale, santé physique*) dans les écoles primaires et secondaires et les collèges communautaires;
- plus d'information à la radio et à la télévision;
- plus de matériel écrit traitant du sujet de la santé en diverses langues pour répondre aux besoins des minorités.

L'approche curative

Le livre souligne le besoin d'un changement d'attitudes: hommes et femmes doivent se sentir également responsables de la santé de la famille.

On devrait aussi développer **une approche préventive** basée sur le bien-être physique, mental et social, plutôt que de strictement se limiter aux soins des maladies. (*C'est* **l'approche curative** *telle qu'elle existe présentement.*) Non seulement la prévention est meilleure, mais à long terme, elle serait moins coûteuse aux contribuables canadiens.

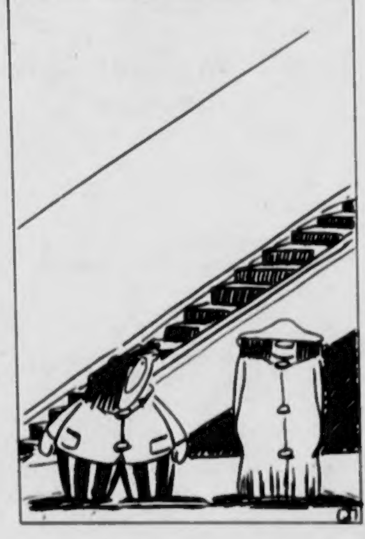
En bref, ce sont les idées principales qui ressortent de ce livre. À mon avis, c'est un livre qui porte à réflexion.

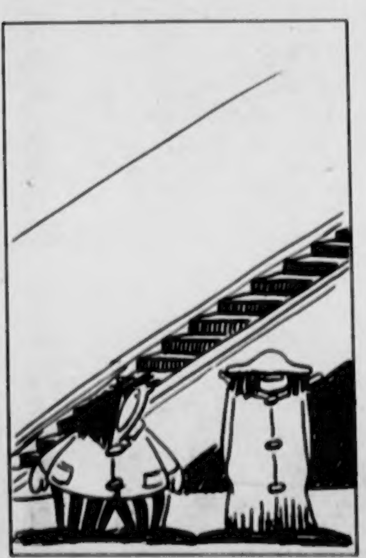
(Les personnes qui le désirent peuvent se procurer cette publication, au prix de 4,95$ auprès du Conseil canadien de développement social au 55, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1Y 1E5.)

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

À VENDRE: Piano pour appartement, très beau meuble en acajou. Composez le 253-9355 après 17h.
35-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, central, 1 280 pieds carrés, garage double, sous-sol fini, 4 chambres à coucher. 97 500$. Composez le 233-5090.
55-

À VENDRE: un terrain boisé de 13½ acres. 2½ sud-ouest de La Broquerie. 424-5204.
66-

À VENDRE: 80 acres de terrain, 3½ sud-est de La Broquerie. Téléphonez au 424-5204.
67-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

VENTE DE GARAGE aura lieu au 45, rue Hill, le samedi 24 et le dimanche 25 mai de 10h à 17h. Divers objets de bonne qualité.
62-

VENTE DE GARAGE rue Hill. 10 familles. Le 31 mai de 10h à 16h. Annulé s'il pleut.
63-

VENTE DE BRIC À BRAC: meubles, bicyclettes, canots, équipement photographique , linge. Les 24 et 25 mai au 209, avenue Claremont.
64-

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

À LOUER: petit appartement d'une chambre à coucher. 295$ par mois. Chauffage et électricité inclus. Possibilité de stationnement. Disponible le 1er juin. Téléphonez au 237-1803 et laissez votre message sur le répondeur automatique.
65-

À LOUER: disponible le 1er juillet 1986, appartement genre «townhouse» à 2 étages, tout nouveau à St-Boniface, 2 chambres à coucher, y compris sous-sol pour espace à rangement, armoires et finition en chêne. Près de l'hôpital, banque, magasins, etc. Idéal pour couple à la retraite. Composez le 233-5584.
53-

VOUS recherchez quelqu'un pour labourer votre jardin? Minimum de 10 $. Le jour composez le 233-7922 ou le soir le 669-3022.
30-

NOUS CHERCHONS un chalet moderne à la plage Albert. Famille d'adultes avec d'excellentes références. 257-5134.
68-

RECHERCHE un petit logement propre et tranquille près du collège. Appelez Joanne au 257-5134.
69-

RECHERCHE à louer un appartement meublé, près du Collège St-Boniface, pour le mois de juillet. Signalez à frais virés le 1-445-2067.
61-

REMORQUAGE GRATUIT: de tous véhicules encombrants, qu'ils soient complets ou non. Téléphonez à BONI-VITAL TOWING - 237-0494.
54-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Spéciaux - chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 3,39$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn, A & R Carpet Barn, 233-3061.
45-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

Loisirs chers?

Les petits ont du mal

La Commission des loisirs du Sud-Est fête ses cinq ans d'existence cette année. Ce n'est pas tout à fait certain qu'elle verra sa sixième année. Pour la simple raison que les plus grands centres n'en ont peut-être plus besoin.

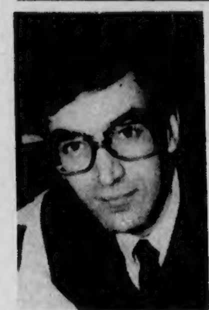
L'idée n'était pas du tout bête. Deux municipalités (*Ritchot et De Salaberry*) et deux villages (*Saint-Pierre-Jolys et Niverville*), avec l'aide d'une couple de divisions scolaires (*la Rouge et la Seine*), coordonnent leurs efforts dans le domaine des loisirs.

Chaque municipalité et chaque village versent une somme d'argent (*1,20$ par résidant cette année*) afin d'embaucher un directeur des loisirs. Pour leur part, les divisions scolaires mettent à la disposition des résidants écoles et terrains de jeux pour les programmes de loisirs. Le tout est géré par dix représentants des juridictions participantes.

"Le mandat de la Commission, explique son directeur Cal Howard, c'est de fournir des programmes de loisirs à travers la région. En règle générale, on ne s'implique pas dans le domaine sportif. Sauf lorsqu'il y a un besoin d'aide technique."

"On peut aider à organiser des ateliers de formation pour des entraîneurs, par exemple. On peut les aider à se suffire à eux-mêmes, comme c'est le cas du Club de gymnastique à Saint-Malo. Mais on ne donne pas d'octrois."

Bien que la Commission des loisirs du Sud-Est s'occupe des besoins en matière de loisirs de tous les groupes d'âge, le gros des programmes d'été vise la clientèle jeune. Le plus populaire des programmes est celui



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

des cours de natation offerts à la plage de Saint-Malo du 7 juillet au 15 août.

Ce programme est une aubaine pour les parents. Pour 25$ par enfant (*80$ par famille de quatre enfants et plus*), le jeune assiste à deux semaines à la plage (*leçon de natation et transport compris*) de 9h à 16h environ. De 300 à 500 jeunes y participeront cette année, estime Cal Howard.

Programmes dédoublés?

Par contre, la commission des loisirs est de moins en moins une aubaine pour les municipalités et les villages. Le village de Niverville songe sérieusement à se retirer de la Commission. Quant au village de Saint-Pierre-Jolys, "disons qu'on a questionné sérieusement la nécessité de rester membre d'une association de ce genre," confirme le maire Aimé Gauthier.

Pourquoi? "Dans les plus grands centres, je pense qu'on est capable d'offrir ces programmes. À Saint-Pierre-Jolys, on a déjà le hockey mineur, le Club Jolys pour les personnes à la retraite, et la ringuette, les scouts et les guides pour les plus petits."

"Ce n'est peut-être pas le cas dans les plus petits centres. Mais les cotisations sont passées de 50 cents à un dollar. On commence à se demander aussi s'il n'y aurait pas un dédoublement entre les programmes du village et ceux de la Commission."

Si l'un ou l'autre village se retire, cela pourrait signifier la fin de la Commission des loisirs du Sud-Est. "Ça pourrait causer des problèmes," évalue Raymond Lagassé, préfet de la municipalité de Ritchot. "Il faudrait qu'on contribue la part que payait l'autre." Rendant ainsi inabordable ce que qualifie Raymond Lagassé "d'un bon programme qui tient le monde occupé et crée de l'emploi en même temps."

Du moins pour les municipalités rurales. Et les petits centres qui ne peuvent pas soutenir tout seul un programme de loisirs.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

MÉTIERS

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS
DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

COMPTABLES AGRÉÉS

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- Comptabilité de petites entreprises et de corporation
- Impôts sur les revenus
- Service de paie
- Tenue des livres
- Premières consultation gratuite

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau)
ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

C.F. Freynet Distributeurs
Ste. Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
'maple spread' & caramel
produits du Québec 422-8241

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00